

S'Düwesander Blattel



Chers Citoyens, Chères Citoyennes,

L'année 2017 se termine et 2018 est déjà devant notre porte. Une année s'est écoulée. Bien plus vite qu'on ne le pense.

L'année a été chargée avec de nombreux investissements pour la commune.

En premier lieu l'éclairage public pour la Rue Principale, la Rue de Rhinau et la Rue de la Digue.

Un investissement lourd, mais qui a eu la chance de voir le jour grâce à diverses subventions, et un prêt à hauteur de 110.000 € à un taux favorable.

Je pense que le choix des élus quant aux candélabres a été plutôt apprécié par l'ensemble des villageois. Plus de comparaison possible avec ce que nous avons connu.

Le deuxième investissement, qui n'est pas encore visible, mais qui a coûté de nombreuses heures de travail et d'études, a été l'élaboration du plan local d'urbanisation. Dans le courant du premier trimestre 2018, et après un premier avis des services compétents, nous serons en mesure de vous présenter l'avant-projet lors d'une réunion publique.

Enfin, comme promis, nous avons investi dans l'achat de nouvelles illuminations de Noël. Une partie a été achetée neuve, d'autres ont fait l'objet d'un relooking. Cet investissement sera fait sur plusieurs années, afin que chaque rue puisse être illuminée comme il se doit.

Mais dans une commune il n'y a pas que l'investissement. De nombreux autres frais viennent alourdir notre budget, sachant que la dotation globale de fonctionnement diminue d'année en année (pour information : nous avons subi une diminution de 40 % entre 2014 et 2017). Ce montant n'est pas négligeable pour une petite commune avec de faibles rentrées (peu de commerces, peu d'entreprises, etc...). Nous ferons de notre mieux pour améliorer la qualité de nos bâtiments et de notre village.

Ainsi, il est prévu d'investir en 2018 dans de nouveaux bacs à fleurs, devenus vétustes au fil des années. Cet investissement sera déployé sur plusieurs années.

Pour terminer, je voudrais remercier l'ensemble du conseil municipal pour leur investissement tout au long de l'année aux divers travaux.

En ces fêtes de fin d'année, nos pensées vont aux familles qui ont vécu un deuil, la maladie ou toute chose qui nous affecte tous de près ou de loin.

Je vous souhaite en mon nom, au nom de mes adjoints et des membres du Conseil Municipal, mes Meilleurs Vœux de santé, de bonheur pour la nouvelle année 2018.

Scheni Winàchte an eich alle, un a gueti rutsch.

**Cordialement,
Valérie FUCHS**

COMMUNE DE DAUBENSAND



6 rue Principale
67150 Daubensand
Tél./fax 03 88 98 31 34
www.daubensand.com
email : mairie@daubensand.com

Directeur de la Publication :
Valérie FUCHS - Maire de Daubensand
Responsable de la rédaction : Estelle BRONN
Responsable de la création : Thomas STARCK
Équipe de rédaction : Caroline DINDAULT et
Virginie LANNO



» Barbecue du village



» Plantation d'automne



» Rénovation des décorations de Noël



» Mise en place des décorations de Noël



» Confection des décorations pour la fête des seniors



» Dressage des assiettes à la fête des seniors

SOMMAIRE



» p.22



» p.34



» p.25



» p.36

6 INFOS COMMUNALES

Une sélection d'informations pratiques concernant la citoyenneté ainsi que la vie dans le village et ses alentours.

17 SMICTOM

Les dernière nouvelles du SMICTOM d'Alsace Centrale qui a pour mission de gérer la collecte et le traitement des ordures ménagères de la commune.

20 COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Retour sur les activités de l'animation jeunesse et du point lecture gérés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

24 ASSOCIATIONS

Présentation des activités des associations de Daubensand : cyclo-club, gymnastique volontaire, Sand Diewele, amicale des pompiers, association arboricole fruitière, APEJADE.

33 JEUX

Une sélection de jeux pour les petits et les grands. Testez également vos connaissances concernant les ponts qui entourent le village.

36 PORTRAIT

Une interview exclusive du chef cuisiner Joël Philipps, originaire du village.

39 UN MOMENT DE SCIENCE

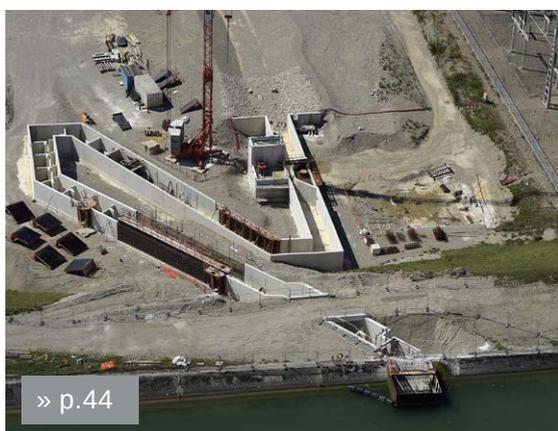
Fabriquer à la maison votre slime, cette pâte gluante qui fait fureur auprès des enfants (et de plein d'adultes aussi).

40 COIN NATURE

Au programme cette année, des articles sur les haies vives, les hôtels à insectes, la passe à poissons de la centrale EDF de Gerstheim et un itinéraire de randonnée.



» p.42



» p.44

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Mardi de 17h30 à 19h30
 Jeudi de 9h à 11h
 Tél/fax : 03 88 98 31 34
 Adresse email : mairie@daubensand.com
 Site internet www.daubensand.com

DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS DE DAUBENSAND

Horaire d'été : tous les samedis de 10h à 12h.
Horaire d'hiver (de novembre à mars) : les samedis des semaines impaires de 10h à 12h

Il est impératif de ne déposer que des branchages et des déchets verts dans ce lieu.

Pour rappel, ce service est assuré par des conseillers municipaux **de manière bénévole**. Merci de faire preuve d'indulgence et de respecter les consignes.

DÉCHETTERIE DE BOOFZHEIM

Horaire d'été (du 1er avril au 31 octobre) :
 Du mardi au vendredi : de 9h à 12h - 14h à 18h
 Le samedi : de 8h à 12h - 13h à 18h

Horaire d'hiver (du 1er novembre au 31 mars):
 Le mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h - 14h à 17h
 Le samedi : de 8h à 12h - 13h à 17h

Tél. 03 88 58 77 30

L'accès aux déchetteries est réservé aux détenteurs d'une carte OPTIMO.

Tous les usagers peuvent faire la demande de cette carte d'accès sur le site :
www.smictom-alsacecentrale.fr

PASSAGE DU BOULANGER (LUDWIG OBENHEIM)

Du lundi au samedi :
 - de 6h à 6h30, vente de pain et viennoiseries devant la mairie ;
 - un peu avant midi, tournée dans tout le village.

RAMASSAGE DE VOS OBJETS ENCOMBRANTS EMMAÜS

Ramasse gratuitement vos meubles, literie, vêtements, livres, électroménager, vaisselle, etc.
 Tél. 03 88 82 05 24

Pour plus d'informations :
www.emmaus-alsace.com
 6, place de la gare - 67750 Scherwiller

PANNEAU D'EXPRESSION LIBRE

Les administrés peuvent coller leurs affiches sur le panneau d'expression libre situé dans l'angle de la Rue de Rhinau et de la Rue Principale.

LOCATION DE LA SALLE SOUS LA MAIRIE

Eté : du 1er mai au 30 septembre :
 70€ pour les habitants de Daubensand,
 100€ pour les gens non résidents

Hiver : du 1er octobre au 30 avril :
 100€ pour les habitants de Daubensand,
 130€ pour les gens non résidents

Location gratuite de garnitures tables et bancs pour les villageois.

S'adresser à la mairie ou à Christophe WEISS au 03 90 00 27 15

N'hésitez-pas à consulter le planning de réservation sur www.daubensand.com



ETAT CIVIL (AU 10/12/17)



NAISSANCES

- le 08 avril 2017 : Eva VILFRIDE, fille de Mathieu VILFRIDE et Ségolène ROUSSEL
- le 17 avril 2017 : Jeanne SCHNITZLER, fille de Denis SCHNITZLER et de Myriam ETTER
- le 31 mai 2017 : Myla FISCHER, fille de Steve FISCHER et Laura KUNTZMANN



DÉCÈS

- le 05 mars 2017 : Simone BAST



MARIAGE

- hors village et date inconnue : Claude SOMMER et Aurélie REMETTER

GRANDS ANNIVERSAIRES

Si vous ou l'un des membres de votre famille fête un grand anniversaire et souhaite notre visite, merci de contacter la Mairie ou Mme le Maire.

FÊTE DES SENIORS

En ce dimanche 10 décembre notre traditionnelle fête des seniors a eu lieu. Cette année encore les enfants de la bibliothèque ont fait un travail merveilleux en confectionnant des décorations qui ont été appréciées par tous. Nos papilles ont été régalingées par un repas de fête et nos cœurs ont été réchauffés par l'excellente prestation de notre troupe de théâtre préférée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 2ème dimanche de décembre 2018.



ETAT DE SERVICE DU BAC DE RHINAU

Le conseil départemental du Bas-Rhin propose un service d'information en temps réel des perturbations des bas rhénans par SMS, mail ou téléphone.

Pour profiter de ce service d'alerte gratuit, idéal pour les frontaliers, veuillez vous inscrire en ligne en cochant le(s) bac(s) vous concernant sur le site suivant :

www.bas-rhin.fr/transports/bacs-rhenans

Répondeur INFOBACS : 03 68 33 80 81



RAMASSAGE DES SAPINS

Comme chaque année, un ramassage des sapins sera effectué après les périodes de fêtes. Suite au ramassage, tous les habitants sont conviés au brûlage et à la dégustation de vin et chocolat chaud à côté du dépôt de déchets verts.



NOUVELLES MODALITÉS POUR LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET LA DÉCLARATION DES PACS

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

La réforme de la carte nationale d'identité a pour objectif de moderniser et renforcer la sécurité des missions principales des préfetures, notamment de la lutte contre la fraude des documents. Pour y parvenir, le plan prévoit un recours systématique aux téléprocédures et une réforme en profondeur des modalités de délivrance des titres réglementaires (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise).

Ainsi pour les habitants de Daubensand, **la délivrance des cartes d'identité ne se fera plus dans notre mairie mais dans l'une des mairies habilitées dans notre département**, la plus proche étant celle d'**Erstein**. Pour consulter cette liste, rendez-vous sur le site de la préfecture : www.bas-rhin.gouv.fr



Pour rappel :

- si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, **elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.**
- vous pouvez toutefois demander le **renouvellement anticipé de votre carte d'identité** en produisant un **justificatif d'un voyage** à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.
- **votre présence est exigée** lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.



DÉCLARATION DES PACS

Depuis le 1er novembre 2017 l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie (le maire ou ses adjoints). Jusque-là, les pactes civils de solidarité qui n'étaient pas enregistrés par un notaire devaient l'être aux greffes des tribunaux d'instance.

Le couple doit fournir à l'officier d'état civil de la mairie les documents suivants :

- la convention de PACS
- la déclaration conjointe d'un Pacs et des attestations

- sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune;
- un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation);
- une pièce d'identité en cours de validité (le document original et une photocopie).

Les personnes divorcées doivent transmettre aussi le livret de famille correspondant à leur(s) ancienne(s) union(s) avec mention du divorce (le document original et une photocopie).

L'officier d'état civil ne garde aucune copie de la convention, restituée aux partenaires. Le pacte civil de solidarité figure en mention marginale sur l'acte de naissance des deux membres du couple

La procédure en mairie est gratuite. À l'inverse, les personnes souhaitant comme avant le 1er novembre faire rédiger et enregistrer leur Pacs par un notaire devra lui régler les droits d'enregistrement (en plus des éventuels frais d'établissement de la convention)

ECLAIRAGE PUBLIC

TECHNOLOGIE LED : EFFICACITÉ ET ÉCONOMIES

La vétusté de l'éclairage précédent et l'interdiction des sources à vapeur de mercure en avril 2015 a conduit la commune à procéder à son remplacement dans 3 rues cette année. Pour atteindre un éclairage public efficient, il a fallu trouver un bon compromis entre prix, éclairage performant et économies d'énergie.

Dans une ville ou un village, l'éclairage public remplit un rôle essentiel : il permet tout à la fois de faciliter les déplacements en éclairant les rues et de procurer un sentiment de sécurité aux habitants.

Dans sa gestion, la commune de Daubensand, aidée par le prestataire Ecotral, s'est efforcée de concilier une grande efficacité lumineuse, la performance énergétique et l'aspect esthétique de l'éclairage.

Les choix réalisés engendreront moins de dépenses en entretien et une consommation d'énergie beaucoup plus basse face aux technologies traditionnelles, dont l'utilisation est aujourd'hui obsolète.

LED : DES AVANTAGES INDÉNIABLES

Malgré un prix d'achat supérieur les LED offrent de nombreux avantages au regard des lampes à décharge conventionnelles :

- un temps d'allumage instantané (contre plusieurs minutes)
- les LED peuvent être gérées en variations de puissance, entre 10% et 100% de leur puissance nominale permettant d'enregistrer des économies d'énergies aux heures creuses de nuit
- une grande efficacité lumineuse
- une maîtrise significative du flux lumineux sur les seules surfaces à éclairer

- la durée de vie des LED est 3 à 5 fois supérieure

Elles font évoluer notre manière d'utiliser la lumière car elles permettent des sources d'éclairage non seulement puissantes et faibles consommatrices d'énergie mais aussi contrôlables, interactives et intelligentes.

Une partie de la nuit, l'intensité de l'éclairage est diminuée d'environ 50% dans les rues Principale, de Rhinau et de la Digue.

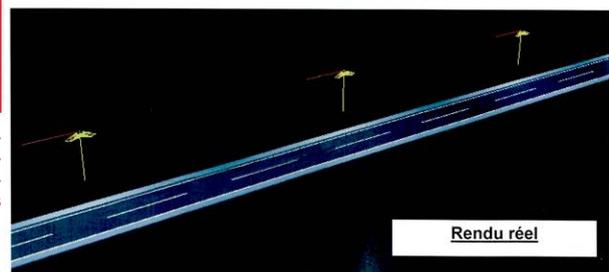
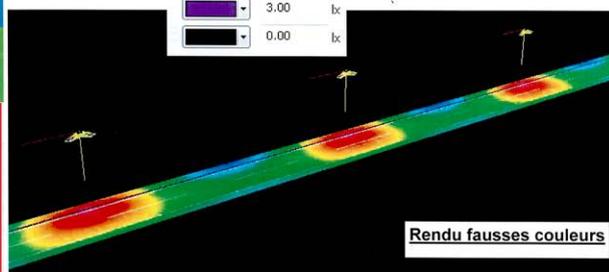
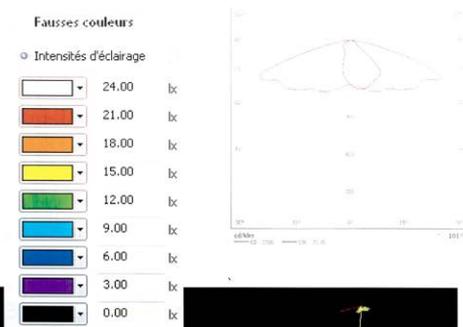
RESULTATS PHOTOMETRIQUES :

Solution Mât de 8m + crosse cassée de 1.5m + Luminaire Led 70W
Interdistances suivant plan AVP

RECAPITULATIF DES RESULTATS PHOTOMETRIQUES			
Zone de calcul	Type de résultat	Selon la norme EN 13201	Selon les calculs photométriques (*)
CHAUSSEE	Eclairage moyen	15 lux	16.4 lux
	Uniformité générale	0,4	0.5
TROTTOIR Coté opposé À l'ouvrage EP	Eclairage moyen	7 lux	11.2 lux
	Uniformité générale	0,4	0.8

(*) Facteur de maintenance 0,95

En encadré, les résultats photométriques pour le nouvel éclairage de la rue Principale, comparés aux recommandations normatives.



VIGNETTE CRIT'AIR

MODE D'EMPLOI

Le certificat qualité de l'air est un autocollant sécurisé, à coller sur le véhicule, qui indique sa classe environnementale en fonction de ses émissions de polluants atmosphériques. La préfecture du Bas-Rhin et l'Eurométropole précisent l'application de cette nouvelle mesure d'urgence, en cas d'épisode de pollution atmosphérique long et intense à partir du 1er novembre 2017.



La restriction de circulation des véhicules sans certificat et des véhicules avec les certificats 5 et 4 est appliquée au 3ème jour d'alerte d'un pic de pollution jusqu'à la fin de celui-ci

QU'EST CE QUE LA CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE ?

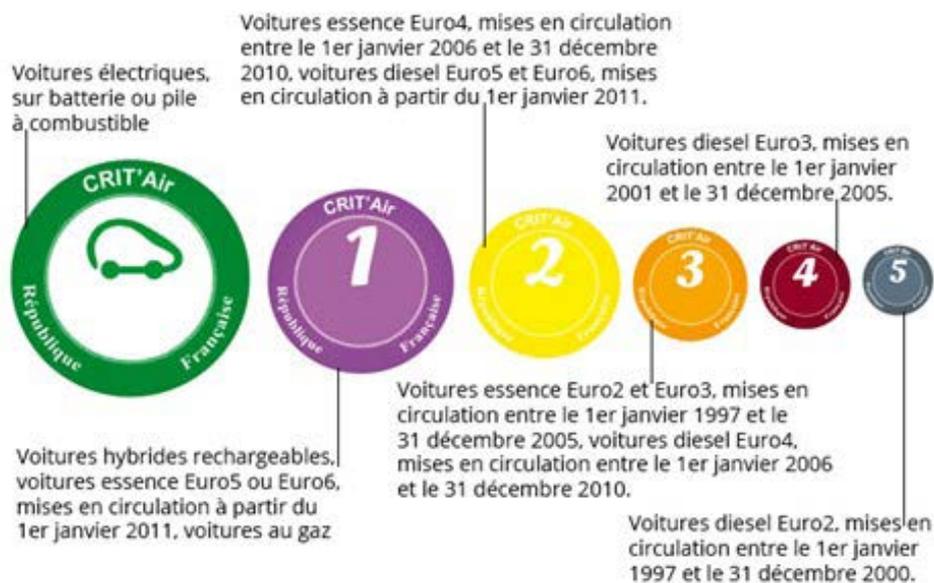
La circulation différenciée cible les véhicules les plus polluants. Elle s'adosse au système de vignettes Crit'Air, qui doivent être obligatoirement collées sur le pare-brise du véhicule pour circuler, et permet de limiter (selon le numéro et la couleur de la vignette) la circulation des véhicules les plus polluants en période de pics de pollution (particules ou ozone).

6 CLASSES DE CERTIFICATS

Les véhicules sont répartis en 6 classes environnementales, à l'exception des véhicules les plus polluants, qui sont non classés et n'ont pas droit au certificat qualité de l'air. La classification dépend du type de véhicule (voitures particulières,

deux-roues, tricycles et quadricycles, véhicules utilitaires légers et véhicules lourds dont autobus et autocars), de sa motorisation et de la norme européenne d'émissions polluantes qu'il respecte, dite « norme Euro ». Une classe spécifique est réservée aux véhicules électriques « zéro émission moteur ».

La classification des véhicules est définie par l'Arrêté du 21 juin 2016 établissant la nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques en application de l'article R. 318-2 du code de la route. La classification du véhicule est valable pour toute la durée de vie du véhicule.



QUEL EST LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ ?

L'ensemble du réseau routier des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg est concerné (en bleu sur la carte ci-dessous). Y compris les autoroutes et la RD 400/401 (en rouge) ; mais à l'exception des liaisons est-ouest au nord et au sud de l'agglomération (en vert).

COMMENT CONNAÎTRE LES JOURS OÙ LA MESURE SERA EFFECTIVE ?

Lors d'épisodes de pollution atmosphérique, la préfecture et les collectivités communiquent en direct ou sont relayées par les médias. Il est possible de se renseigner sur le site Internet de l'association chargée de la surveillance quotidienne de la qualité de l'air dans la région Atmo Grand Est. Enfin, un nouvel outil d'information à la population sera mis en place sur le site Internet de l'Eurométropole d'ici cet automne. En s'inscrivant, il sera possible de recevoir une alerte en direct sur son adresse e-mail.

OÙ SE PROCURER LA VIGNETTE CRIT'AIR ?

Les usagers sont invités à commander leur « certificat qualité de l'air » Crit'Air (prix d'achat, à régler en carte bancaire : 4,18 euros) sur le site Internet dédié (www.certificat-air.gouv.fr).

Carte grise du véhicule en main, cela prend quelques minutes. Il est aussi possible de la commander par courrier, en utilisant un formulaire et en payant par chèque. Le certificat reste valable aussi longtemps qu'il est lisible.

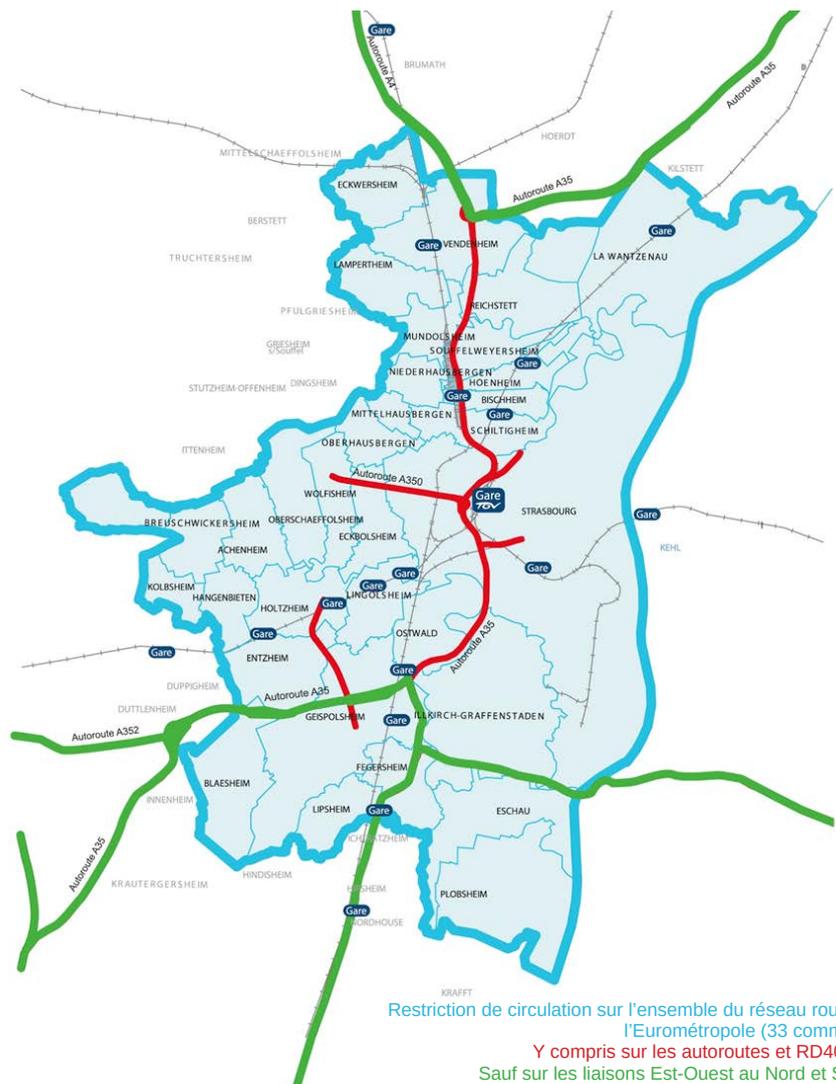
COMMENT SAVOIR SI MON VÉHICULE EST CONCERNÉ ?

En temps de circulation différenciée, les véhicules sans vignette ou ceux classés dans les certificats 4 et 5 ne seront pas autorisés à rouler. Qu'il s'agisse d'une voiture, d'un poids lourd, d'un utilitaire ou d'un deux-roues. Seront donc interdits : les deux-roues, tricycles et quadricycles à moteur de plus de 13 ans ; les véhicules légers essence de plus de 21 ans et diesel de plus de 12 ans ; les véhicules utilitaires légers essence de plus de 20 ans et diesel de plus de 12 ans ; les poids

lourds essence de plus de 16 ans et diesel de plus de 8 ans.

QUEL RISQUE EN CAS DE NON-RESPECT ?

Pour les véhicules légers, une contravention de 3e classe, soit 68 euros d'amende simple. Pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes, une contravention de 4e classe, soit 135 euros d'amende simple, qu'il s'agisse de véhicule non autorisé en cas de pic de pollution ou n'ayant aucune vignette.



Restriction de circulation sur l'ensemble du réseau routier de l'Eurométropole (33 communes)
 Y compris sur les autoroutes et RD400/401
 Sauf sur les liaisons Est-Ouest au Nord et Sud de l'agglomération

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

QUELQUES RAPPELS ESSENTIELS

La sécurité et le bon ordre dans une ville demeurent à ce jour les aspects prioritaires pour les maires de nos collectivités. Afin de trouver des solutions aux nombreuses incivilités routières, des aménagements sont mis en place pour limiter non seulement la vitesse mais également les stationnements anarchiques, sources d'accidents et de mises en danger.

Chacun de nous peut aisément contribuer au respect des règles érigées par le Code de la Route et sans que la commune ne soit obligé d'investir pour cette sécurité par des aménagements souvent coûteux.

Afin d'évoluer dans une commune sécurisée, il est donc nécessaire que chacun d'entre nous applique les principes mis en place et fasse l'effort de les respecter, de manière à ce que l'ensemble des concitoyens adoptent collectivement le bon sens pour préserver la sécurité de chacun.

Ainsi quelques règles simples permettent de sécuriser les

déplacements de chacun en respectant l'autre :

JE RÉDUIS ET ADAPTE MA VITESSE EN AGGLOMÉRATION...



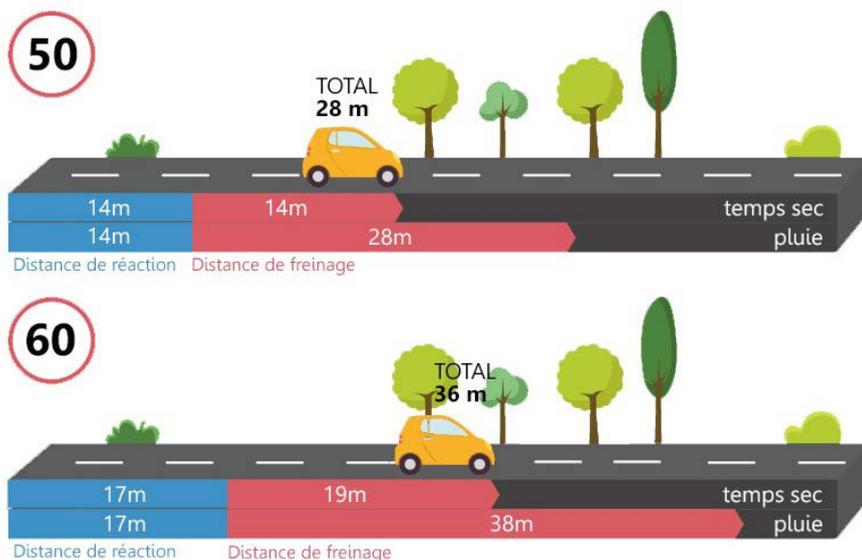
Article R 413-3 du Code de la Route : La vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h.

50 km/h est la vitesse maximale en agglomération depuis le 1er décembre 1990. En 1990 cette limite a été établie en fonction des limites physiologiques humaines et de lois physiques fondées sur le rapport distance/vitesse/temps, pour remplacer l'ancienne limitation de 60 km/h. 50 km/h est une limitation qui

a alors pour objectif de réduire les risques encourus par les piétons notamment.

À 50 km/h sur chaussée sèche, la distance d'arrêt, c'est-à-dire la distance parcourue pendant le temps de réaction et la distance de freinage, est de 28 mètres ; elle atteint 36 mètres pour une vitesse de 60 km/h, soit 8 mètres de plus pour s'arrêter. Autrement dit, un automobiliste qui roule à la vitesse autorisée de 50 km/h parcourt 28 mètres avant de s'arrêter ; celui qui dépasse les limitations de vitesse en roulant à 60 km/h percute un obstacle à une vitesse de près de 40 km/h (la distance d'arrêt est double lorsque la chaussée est humide). Cette distance supérieure de 8 mètres peut tuer en agglomération. **50 km/h est donc la vitesse maximum adaptée pour garantir la sécurité des usagers et faire face aux dangers de la circulation en agglomération.**

Le bon sens de chacun intervient donc par le respect de cette limitation tout en se rappelant qu'à l'approche d'une intersection ou encore d'un passage piéton, la vitesse doit être réduite de manière à pouvoir anticiper un éventuel freinage en cas de traversée subite d'un piéton ou d'un véhicule ne respectant les injonctions d'arrêt (cédez le passage ou stop).



JE RESPECTE LE STATIONNEMENT POUR MA SÉCURITÉ ET CELLE D'AUTRUI...



Article R 417-10 du Code de la Route : Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons,
- Sur les bandes et pistes cyclables,
- Entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne,
- A proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des autres usagers,
- Au droit des bouches d'incendie et des accès à des installations souterraines,
- Devant les entrées carrossables.

Un mauvais stationnement de véhicule présente donc des dangers pour les autres utilisateurs de la voie publique, les piétons en particulier. En effet, si un piéton doit quitter le trottoir (zone de confort et de sécurité) suite à un mauvais stationnement de véhicule et qu'il doit contourner ce dernier en marchant sur la chaussée, il se place en danger. Il est donc nécessaire que chacun respecte cette règle et de laisser le trottoir aux piétons.

Le stationnement des véhicules est libre le long du trottoir sans franchir ce dernier (comme en Allemagne) et sans gêner la circulation publique. Stationner son véhicule ainsi, permet également de réduire la vitesse en créant des chicanes naturelles du fait de l'alternance des véhicules en stationnement.

Enfin, il est **TRÈS DANGEREUX** de stationner son véhicule dans un virage en raison du manque de visibilité qui oblige un autre véhicule à se déporter sur l'autre voie de circulation, ce qui entraîne des risques d'accident et de collision avec d'autres véhicules, des cyclistes ou encore des piétons contraints à circuler dès lors en pleine chaussée.

En résumé, riverains Daubensandois et autres visiteurs de notre belle commune, adaptez votre vitesse dans nos rues pour votre et notre sécurité et surtout celle de nos



enfants. Respectez le stationnement de vos véhicules de manière à ne gêner personne dans sa circulation ou en masquant sa visibilité. Le respect de ces règles contribue à la sécurité de chacun dans notre collectivité en gardant à l'esprit que...

**“ Savoir conduire
...c'est savoir vivre!**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

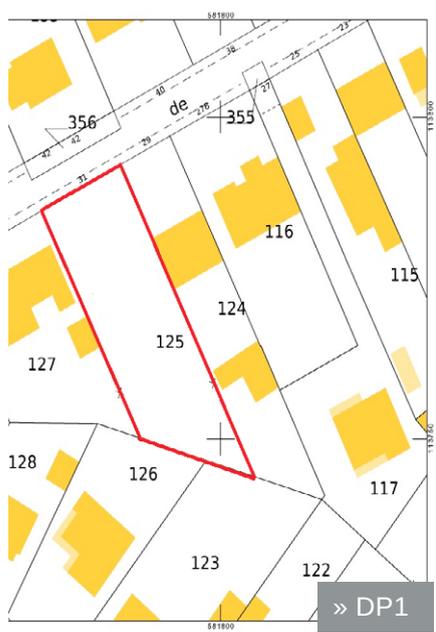
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

www.securite-routiere.gouv.fr

TRAVAUX

LE DOSSIER DE DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

En fonction de la nature, de l'importance des travaux et de leur localisation, les pièces à joindre à un dossier de déclaration préalable peuvent varier. Cet article permet de faire le point sur le contenu du dossier, notamment en distinguant les pièces obligatoires et les pièces complémentaires.



LES PIÈCES OBLIGATOIRES

Il s'agit des pièces à fournir quel que soit le projet. (Les formulaires sont disponibles www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires)

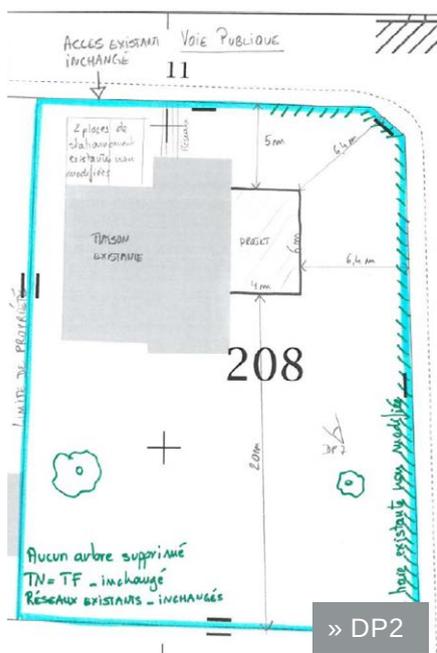
- **Formulaire de demande**

- pour une maison individuelle : **Cerfa n° 13703*06**
- pour les travaux sur les autres constructions : **Cerfa n° 13404*06**

- **DP1 : un plan de situation**

Il s'agit d'un plan de la commune sur lequel est indiqué l'emplacement du terrain sur lequel se situent les travaux. Si le terrain d'assiette est composé de plusieurs parcelles, il convient de matérialiser les limites de la propriété (prendre éventuellement un extrait de plan sur www.cadastre.gouv.fr).

Ce plan doit permettre de situer le terrain sur la commune (plan assez large, avec nom des rues ou des lieux-dits par exemple).



EN FONCTION DE LA NATURE DU PROJET

- **DP2 : un plan de masse**

Il s'agit du plan de la propriété présentant le projet dans sa totalité. Il doit être fourni si le projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante. Sur le plan doivent être indiquées l'échelle et l'orientation ainsi que les cotes en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur).

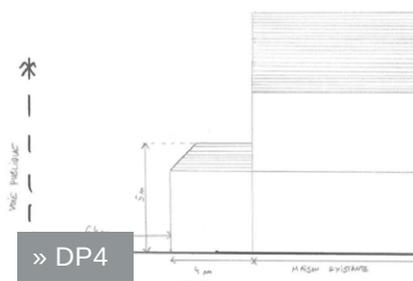
Le plan de masse doit faire apparaître :

- les bâtiments existants sur le terrain avec leurs dimensions et leur emplacement exact ;
- les bâtiments à construire avec leurs dimensions et leur emplacement exact projeté ;
- les arbres existants, s'il y en a, en indiquant ceux qui seront maintenus et ceux qui seront supprimés ;
- les arbres qui seront plantés ;
- les raccordements aux réseaux depuis le domaine public ou l'emplacement de l'installation du système d'assainissement individuel ;
- l'endroit à partir duquel les photos (DP 7 et DP 8) ont été prises.

• DP3 : un plan en coupe

Le plan en coupe permet de voir l'implantation de la construction par rapport au terrain existant. Il est à fournir si le projet modifie ce dernier, que ce soit dans le cas de construction, d'extension, d'aménagement, etc. Le plan doit faire apparaître :

- le profil du terrain avant et après travaux, jusqu'aux limites du terrain ;
- l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain avant/après travaux ;
- les hauteurs de la construction par rapport au terrain avant/après travaux.



• DP4 : un plan des façades et des toitures

Pour une nouvelle construction, il convient de fournir le plan de toutes les façades et de la toiture de la construction, qu'elles aient ou non des ouvertures. Si le projet modifie les façades de bâtiments existants, il faut représenter l'état initial et l'état futur des façades et des toitures concernées.



• DP5 : un plan des façades et des toitures

Il s'agit d'un document permettant d'appréhender la modification envisagée si la pièce DP4 est insuffisante pour cela. Par ex : modification de volume complexe.

• DP 6 : un document graphique représentant le projet dans son environnement

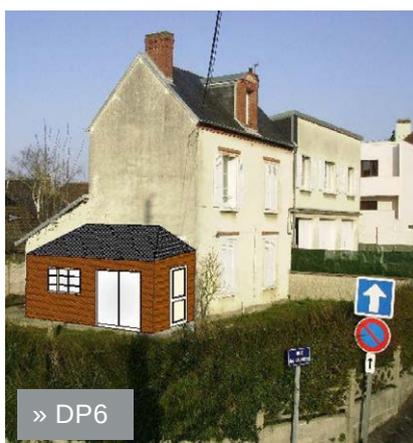
Le document doit permettre de visualiser le projet dans son contexte environnant (constructions alentours, paysages, etc.). Le document doit refléter la réalité du terrain (photo récente).

Ce document est réalisé idéalement par photomontage en dessinant le projet sur une photographie (prise de vue assez lointaine pour voir l'environnement du terrain). Il est également possible de dessiner le projet sur une feuille de papier calque apposée sur une photo de l'existant. Les aménagements, accès, végétation, etc. doivent également être représentés. **Il ne s'agit pas d'une image de synthèse.**



• DP 7 : une photographie permettant de situer le terrain dans un environnement proche

Cette photographie montre le terrain sur lequel la construction est projetée ou la construction existante à modifier, ainsi que les arbres et la végétation existants.



• DP 8 : une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

Cette photographie montre l'environnement du projet, de façon plus large que la pièce DP7. Elle doit permettre de voir les constructions voisines, et d'appréhender le contexte général du secteur.



POUR CONSULTER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE À
CHAQUE COMMUNE :
<http://posplu.bas-rhin.fr>

FLEURISSEMENT

PALMARÈS 2017

Comme chaque année, nous tenons à saluer et récompenser comme il se doit toutes celles et tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour embellir notre village.



Le fleurissement communal de notre village est effectué par une équipe bénévole et dynamique composée des membres de notre conseil municipal assistés par quelques conjoints et notre employé communal. Nous sommes soucieux d'améliorer le cadre de vie des Daubensandois. Tout au long de l'année, elle œuvre pour rendre le village agréable et vivant pour les habitants et donner une image positive et accueillante pour les personnes en visite. Ce sont près de 2000 plantes qui sont mises en terre chaque année ; environ 1100 fleurs diverses pour la période des beaux jours et enfin 800 pensées et callunas en hiver au moment de la Toussaint. Merci à tous les membres

de l'équipe municipale pour leur dévouement.

UN GRAND MERCI AUX HABITANTS !

Nous sommes également soutenu par les habitants de notre village qui fleurissent chaque année leur maison et abords contribuant ainsi à un cadre de vie agréable et naturel. Nous souhaitons cette année encore soutenir l'effort collectif et reconnaître l'effort individuel sous la forme de notre concours des maisons fleuries : chaque année le jury fait de belles découvertes et nous vous remercions chaudement de votre implication.

LE PALMARÈS DE CETTE ANNÉE EST LE SUIVANT

- 1 : Mr et Mme Fritsch Bernard
- 2 : Mr et Mme Demange René
- 3 : Mr et Mme Baechler Roger
- 4 : Mr et Mme Widmaier Pierre
- 5 : Mr et Mme Gasser Michel
- 6 : Mr et Mme Lehmann Pierre
- 7 : Mr et Mme Pflieger Guy
- 8 : Mr et Mme Bourgeois Alain



Comme vous l'avez sûrement remarqué, nous avons du supprimer le panneau « village fleuri » à l'entrée du village suite à notre non adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Lors de notre délibération en 2016, les informations en notre possession n'étaient pas complètes. Le tarif de la cotisation présenté alors était largement supérieur à celui réellement demandé et nous ignorions toutes les conséquences d'une non-adhésion. Suite à une demande de plusieurs villageois, une réflexion a été menée lors du conseil municipal d'octobre et il a été décidé de remettre aux votes notre adhésion au CNVVF en janvier avec les données actuelles

DU NOUVEAU EN DÉCHETTERIE

MODE D'EMPLOI

Le SMICTOM d'Alsace Centrale gère 8 déchetteries qui accueillent la moitié des déchets générés par les ménages du territoire. Afin d'assurer une équité de service et d'offrir des conditions optimales d'accueil sur place (limitation du trafic routier, disponibilité des agents, réduction de l'attente), le SMICTOM sensibilise les habitants et met en place une limitation du nombre de passages en déchetterie.

UNE LIMITE FIXÉE À 24 PASSAGES PAR AN

En 2016, les 8 déchetteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : **30 % des visites en déchetteries sont effectuées par 7% des usagers.**

Pour garantir l'équité de service, le SMICTOM a décidé, à partir du 1er janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchetterie compris dans la redevance pour chaque déposant. Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5 € par passage.

Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsque l'on badgera.

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Le SMICTOM d'Alsace Centrale souhaite conseiller les usagers qui se rendent très fréquemment en déchetteries afin de faire évoluer leurs habitudes. Bien souvent, il s'agit de personnes qui prennent le réflexe d'aller systématiquement en déchetteries pour jeter quelques emballages ou quelques ampoules par exemple.

Le SMICTOM va donc diffuser auprès des publics concernés un dépliant qui donne des conseils pratiques pour mieux s'organiser afin de se rendre moins souvent en déchetterie.

Il rappelle ainsi que les emballages ménagers, les papiers, journaux et magazines doivent être jetés dans les bacs et conteneurs jaunes, et les bouteilles et pots en verre dans les conteneurs verts qui maillent

le territoire. Les piles, ampoules, néons et autres électroménagers peuvent être ramenés en points de vente, et les vêtements déposés en borne « Eco-TLC » dont les emplacements sont disponibles sur www.lefibredutri.fr.

Enfin, le SMICTOM dispense des conseils pour réduire l'apport de déchets verts (paillage, compost, broyage, jardin naturel), qui représentent la plus grosse part des apports en déchetteries et peuvent générer d'importants temps d'attente aux beaux jours.

PROJET SMICTOM 2020

Dans le cadre du projet SMICTOM 2020 (prise en compte des évolutions de la réglementation et volonté de maîtrise des coûts), le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra en œuvre dès 2018 un certain nombre de dispositifs pilotes.

Ainsi, dès 2018, des véhicules de collecte seront notamment équipés du dispositif de lecture des puces des bacs pour connaître exactement le nombre de présentation des bacs à la collecte et valider le dispositif technique. Cela permettra d'étudier la pertinence du passage à une redevance incitative à la levée à la place de la redevance incitative actuelle au volume.



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

COMMENT Y PARVENIR ?

Le SMICTOM d'Alsace Centrale a été sélectionné pour mettre en œuvre, sur son territoire, le programme **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** visant un **changement de comportement durable des usagers**.

Il a mené en 2016 de nombreuses actions de préventions pour inciter les usagers à jeter moins et mieux : Repair Cafés, promotion du compostage et du jardin naturel, Oschterputz, opération « Anti-gaspi » dans les cantines scolaires, accompagnement de la suppression des sacs plastiques, et nombreux événementiels comme le Village de l'Éco-Partage.

Vous l'aurez compris, terme « provocateur » plus qu'un objectif de ne produire aucun déchet, **la démarche zéro déchet est un état d'esprit, un mode de consommation et une prise de conscience** d'autant plus grande en lisant les chiffres suivants (source Smictom Alsace Centrale) :

- 78 958t de déchets collectés par le Smictom d'Alsace Centrale, soit 554 kg/an/habitants !
- 175 kg/an/hab d'ordures ménagères
- 102 kg/an/hab de recyclables
- 277 kg/an/hab en déchetterie (dont 9 kg de réemploi)

Retrouvez les initiatives zéro déchet du SMICTOM d'Alsace centrale en vidéo :

<http://bit.ly/2lqVT3V>



LES 5 PILIERS POUR TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET



1 REFUSER : tout ce dont vous n'avez pas besoin. Point de départ de la tendance du Minimalisme, le refus reste un acte compliqué psychologiquement. Dans notre cas, nous nous sommes focalisés sur les refus « faciles ». Nous refusons systématiquement les sacs plastiques, les pailles, les serviettes en papier que nous avons remplacé par leurs équivalents réutilisables. De manière plus radicale, il est simple également de refuser tout courrier non adressé en apposant un sticker STOP-PUB sur sa boîte aux lettres. D'un coup, vous évitez de jeter 31kg de papier par an !!



2 RÉDUIRE : ce dont vous avez besoin ou que vous ne pouvez pas refuser. Désencombrez, adaptez votre consommation à vos besoins réels et évitez la surconsommation. Par exemple, nous achetons en vrac dans les enseignes autour de chez nous, redécouvrons le marché local et adhérons à une AMAP. Nous troquons, échangeons, donnons ou faisons des brocantes pour désencombrer notre maison et nous nous lançons dans le fait-maison.



3 RÉUTILISER : ce qui peut l'être. Privilégiez les contenants réutilisables, en tissu, en verre ou en inox, achetez d'occasion, réparez ... C'est autant de déchets que vous ne produirez pas. Une partie intéressante de cet acte, c'est la créativité qui va avec ! Vous pouvez, par exemple, réutiliser les dessins de vos enfants comme papier cadeau.



4 RECYCLER : pour ce qu'on ne peut vraiment pas éviter ou réduire : on trie ce qui est à jeter et on le met au recyclage, pour permettre aux matériaux d'être réutilisés. Seuls 20% de nos poubelles sont recyclées et beaucoup de déchets, qui devraient être recyclés, finissent dans la mauvaise poubelle.



5 COMPOSTER : tout le reste. Tout le monde connaît le compost d'extérieur mais peu connaissent le compost d'intérieur (lombricompost), qui évite de sortir jeter les épluchures, sachets de thé, marc de café, coquilles d'œuf ; idéal, surtout en hiver ! Le lombricompostage en quelques mots : sans odeur, facile à utiliser, pas contraignant, pour toute saison, pour tous les appétits, facile à entretenir, de l'engrais solide et liquide de haute qualité et gratuit... Si vous avez des poules vous pouvez aussi les nourrir avec les déchets organiques. Cela réduit la poubelle des déchets ménagers d'environ 30%.

ZÉRO DÉCHETS STRASBOURG

Autour de Strasbourg certains restaurants/ magasins affichent le sticker ci-contre : cela indique clairement leur ouverture à une réduction des déchets.

Si vous allez chez eux avec votre contenant propre ils l'accepteront avec le sourire !

La liste des commerces sur : www.zds.fr/stickers-commerçants



“ *Le Zéro Déchet n'est pas une mode, c'est une nécessité, un devoir. Ne perdez plus un instant pour lui donner une chance d'enrichir votre quotidien, de donner un sens à votre passage sur Terre.*

Béa Johnson



POUR ALLER PLUS LOIN

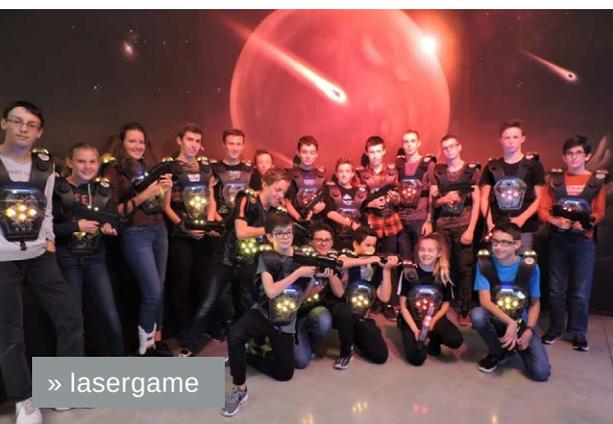
Le livre «Zéro déchet» de Béa Johnson

Elle nous explique comment elle et sa famille ont maintenu leur style de vie tout en ne produisant quasiment aucun déchet. Ils ont réduit leurs dépenses annuelles de 40 %, et n'ont jamais été en aussi bonne santé, à la fois physiquement et émotionnellement.)

ANIMATION JEUNESSE FDMJC

LES JEUNES SE BOUGENT !

En effet de nombreux jeunes issus du territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein Secteur Rhin (eh oui nous avons fusionné donc c'est notre nouveau « petit » nom !) sont venus participer aux animations cette année. Bien sûr les places concernant les activités dites de « consommation » sont vite bloquées (laser-game, Europa Park, Bowling, Badeparadies, tournoi tennis de table, foot...)



» lasergame



» soirée casino



» Lauterbourg : jeux d'eau



Mais nous pouvons aussi et surtout parler de ces jeunes qui se mobilisent sur des thématiques qui les questionnent : politique, citoyenneté, culture...



» Hôtel du département



Découverte du Conseil Départemental, fonctionnement, rôle et mission des élus avec Denis Schultz et Laurence Muller-Bronn. Rencontre organisée par la FDMJC d'Alsace au sein du Conseil Départemental avec un moment d'échange et de partage avec le Président du Conseil Départemental du Bas Rhin Frédéric Bierry ainsi que Catherine Trautmann. Plus de 200 jeunes issus de la FDMJC d'Alsace se sont mobilisés et ont pu poser librement leurs questions aux politiques !



150 jeunes se sont rassemblés lors des **assises de la jeunesse** organisé par les animateurs du Relai Citoyen Centre Alsace (Gerstheim / Rhinau / Benfeld) à la MJC de Gerstheim le 4 novembre 2017.

Au programme de la journée : rencontre des associations Resto du cœur, Smictom, Maison de la nature, Caritas, Téléthon, Licra, LGTBI, Amsed... Des jeux en bois d'Arbemo création, de la musique avec DJ Nico, de bons food trucks pour se restaurer, les Cigo'zelles pour nous désaltérer et pour clôturer cette belle journée un lancer de pigments de couleurs !



» Assises de la jeunesse

Les jeunes se sentent aussi concernés par leur environnement : certains d'entre eux ont participé à l'Och-terputz, d'autres sont venus lors de rencontre avec la Ligue de Protection des Oiseaux, Maison de la nature ou Smictom. D'autres jeunes issus du Conseil Municipal de Jeunes de Gerstheim ont fabriqué des nichoirs et mangeoires avec l'aide de Mr FISCHER Jacques pour « l'étang » de Gerstheim.

L'animation jeunesse a proposé en juin un tournoi ludique et sportif destiné à tous les élèves de CM 2 (l'école primaire d'Obenheim et de Gerstheim) et les 6ème (collège de Gerstheim). Plus de 150 jeunes sont venus se défouler et passer un bon moment avec nous. Merci aux élèves de 4ème qui nous ont aidé à tenir les jeux !



POUR PLUS D'INFOS SUR TOUTES LES ANIMATIONS, MANIFESTATIONS, TRACTS ACTIVITÉS :

Carine PAPROKI
06 79 12 56 25 - carinesaj@gmail.com

POINT LECTURE

DE DAUBENSAND

Depuis janvier 2017, la compétence bibliothèque a été transférée à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Le Point Lecture de Daubensand dépend donc maintenant, administrativement et financièrement de cette nouvelle Com'com.

INFORMATIONS PRATIQUES

Avec 1554 livres en fond propre et 1225 livres prêtés par la bibliothèque départementale, le Point Lecture géré par 10 bénévoles, propose un large choix pour tous les âges et tous les goûts.

Les dernières parutions surtout en romans, sont régulièrement présentes (Bussi, Dan Brown, Olmi, Ken Follet...).

Une nouveauté depuis fin novembre : l'installation d'un coin lecture pour les petits ; ainsi ceux-ci pourront s'installer confortablement sur un gros tapis pour consulter les albums.

Horaires d'ouverture :

- mercredi de 10h à 12h
- samedi de 10h à 12h

Tarifs :

- gratuit jusqu'à 18 ans
- 4€ par an par adulte

Adresse e-mail : pointlecture.daubensand@cc-erstein.fr

www.daubensand.com
rubrique «Point lecture»



20 FÉVRIER | CONTE MUSICAL : LES AVENTURES DE TRAFALGAR CONTINUENT

Isabelle Loeffler, auteur-compositeur-interprète, conteuse, a présenté ce conte musical où les émotions se succèdent, des souvenirs d'enfance pour les uns, la magie de la surprise pour d'autres, du rire, de la tendresse...

Trafalgar est témoin de "la marche des sapins" et découvre le secret de "la gargouille de la cathédrale de Strasbourg".

Isabelle Loeffler accompagne ses textes en jouant de la guitare, de l'épinette, du dulcimer, des flûtes diverses avec la complicité de Roland Engel à l'accordéon.

Le jeune public a largement participé aux aventures de ses héros tantôt en chantant, en tapant dans les mains, en faisant des grimaces et même en dansant entre les chaises de la salle.



7 AVRIL | ANIMATION LÉGO AVEC FANABRIQUES

Une animation pour les 5-11ans, avec l'association Fanabriques dont le siège se trouve à Rosheim, et que beaucoup de fans des petites briques connaissent déjà.

20 kg de briques multicolores en vrac, un grand nombre d'accessoires : portes, fenêtres, roues, lampes... ont été renversés sur 8 tables.

C'est dire que tous, petits et plus grands, ont pu aisément développer leur potentiel de créativité sans limites et laisser libre cours à leur imagination débordante.

De plus, un grand circuit en Lego a été construit par les participants avec comme consigne de l'animateur : réaliser un engin qui ira le plus loin possible sur le circuit. Le succès n'étant pas toujours de suite au rendez-vous, l'animateur encourage : » Fais des modifications et reviens » ou « Ah non ! Trop simpliste ta voiture, ajoute des éléments ». Même les papis, mamies, nounous accompagnant les enfants se sont laissé prendre au jeu.

Ce fut une animation très enrichissante avec des jeunes très motivés et concentrés sur leurs réalisations. Dommage qu'il a fallu tout démonter et ranger à nouveau toutes ces briques dans les grandes caisses !

LES

WOAW c'est comme
les SMS mais avec
toutes les lettres!
Comment ça s'appelle?

Livre ... mon petit
.... cela s'appelle
LIVRE



ACTIVITÉS DE 2017

19 JUIN | ACCUEIL DES 2 CLASSES DE MATERNELLES D'OBEHHEIM

Les classes de petits-moyens de Mme Hipp et de moyens-grands de Mme Marlats ont, à tour de rôle participé à deux ateliers :

Un atelier lecture :

Après la visite de la bibliothèque, les enfants ont écouté une histoire racontée avec un kamishibai et une autre avec le raconte-tapis

Un atelier cuisine pour la préparation du goûter : avec l'aide du cuisinier David Jérôme, les jeunes ont confectionné des petits toasts et des verrines salés, puis des clafoutis aux fruits et des tartelettes à la glace.



8 NOVEMBRE | BRICOLAGE POUR LE REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Comme l'an dernier, avec l'aide de membres du Conseil municipal, Estelle et Caroline, et de bénévoles de la bibliothèque, les jeunes du village, de 4 à 14 ans, ont confectionné avec beaucoup d'assiduité, les **décorations de table** pour le repas des aînés.

Les résultats étaient superbes : des bonshommes de neige confectionnés avec une chaussette, accompagnés de petits rennes en bouchons. Sûr que ce travail des jeunes va ravir les aînés le 10 décembre !



LE STAMMTISCH

Tous les mercredis matin durant la permanence de 10 h à 12 h ;

Autour du café-gâteaux, discussions sur des thèmes variés (livres, sorties culturelles, politique, nature...) ou aussi simplement « bavardages » conviviaux.

LES ATELIERS CUISINE POUR ADULTES

Les 4 ateliers réalisés ont eu beaucoup de succès.

Pour chaque séance, le cuisinier David Jérôme a proposé un menu complet avec des produits très variés : Cocotte duo de poisson sur un lit de fondue de poireaux, lentilles corail, filet de dinde farci, quinoa aux légumes, gâteau de Savoie aux pêches.... Ces ateliers seront peut-être reconduits l'année prochaine.

N'hésitez pas à passer à la bibliothèque, même pour une petite visite d'information !



CYCLO-CLUB

DE DAUBENSAND

Pour votre plus grand plaisir, le cyclo-club de DAUBENSAND vous invite à le rejoindre pour des sorties hebdomadaires ou bi-hebdomadaires en fonction de la météo ou des saisons.

EN BREF

A l'initiative de Guy DOTT cycliste confirmé, s'est formé un groupe de 8 membres de DAUBENSAND, rejoints par 4 sportifs d'OBENHEIM, de MATZENHEIM, de GERSTHEIM etc ... (relations sportives, professionnelles).

Le but du cyclo-club est de faire du sport de façon conviviale, au rythme de chacun ; il est évident que pratiquant régulièrement, chaque participant améliore ses performances.

Les sorties moyennes d'environ 50 km en début de saison, se rallongent au fur et à mesure pour atteindre facilement 75/80km, pour le plaisir de tous.

Quelques belles bosses en forêt Noire (Streiberg, Langenhart), le Hohwald ou le Mont Ste Odile sont des objectifs atteints régulièrement (chacun selon ses moyens) non sans fierté. Mention spéciale pour notre doyen de 74 ans, bravo !

Il y a également des sorties d'une journée, belles balades dans les Vosges du nord, canal de la Bruche ou route du vin : repas et retour l'après-midi.

Le cyclo-club de DAUBENSAND se fera un plaisir de vous compter parmi eux à la prochaine saison !



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER À :

Guy DOTT
03 88 98 40 71

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (GV)

DAUBENSAND-OBENHEIM

NOUVEAU COURS CETTE ANNÉE : «GYM SENIORS»

Depuis septembre a lieu un **cours de gymnastique pour seniors** le lundi de 15h30 à 16h30 à la salle de Daubensand.

Ce cours propose des activités variées : cardio-respiratoire, habileté motrice, renforcement musculaire et stretching, sans oublier la mémoire et l'équilibre, le tout dans un esprit d'entraide et de respect des capacités de chacun. C'est une activité collective ludique visant le maintien de l'état de santé, du bien être !

Le groupe est composé de 15-20 personnes heureuses de se retrouver pour un temps sportif et convivial. Il est animé par Annette Marchal, animatrice et formatrice au sein de notre fédération EPGV.



Nos autres cours continuent d'être animés par Nadine GASSER avec chacun leurs spécificités :

- A Obenheim le lundi cocktail fitness, enchaînement chorégraphié et renforcement musculaire.
- A Daubensand le jeudi une séance active dominante step et renforcement musculaire mais aussi comme sur la photo du « boxing énergie » défilé assuré !
- A Daubensand une 2e séance mixte cocktail fitness et step avec toujours du renforcement musculaire.
- A partir du mois d'avril « marche active » autour de nos villages, ce cours sera renouvelé au printemps au vu de son succès. Notre campagne nous permet de profiter pleinement des bienfaits de cette activité conviviale, les circuits se rallongent au fur et à mesure ce qui les rend plus attractifs et nous oblige à accélérer la cadence !

Nos séances GV permettent de conjuguer qualités d'endurance et renforcement musculaire, souplesse, tonicité et expression, le tout dans une ambiance conviviale !

“ *Aujourd'hui tout le monde réalise qu'il faut prendre soin de son corps. On le dit, on le vit, on le partage !* ”



LES SAND DIEWELE

L'ASSOCIATION DES 60 ANS ET PLUS

L'association compte à ce jour 58 membres dont 29 femmes et 29 hommes.

RDV tous les premiers jeudis du mois devant la mairie à 14h00.

Au programme :

- **Marche d'environ 2h dans les alentours de Daubensand**
- **Jeux de société, cartes, en cas de mauvais temps.**

Vers 16h, tout le monde se retrouve pour le café et les gâteaux maison confectionnés à tour de rôle par les participants

Pour ceux qui désirent marcher plus souvent, l'association propose :

- **une marche tous les autres jeudis après-midis (sans café-gâteaux).**

Toujours rendez-vous devant la mairie à 14h.

Une nouveauté cette année : au début de l'année, les membres ont pu acquérir le désormais, « tee-shirt de l'association » à mettre à chaque sortie.



6 AVRIL | SORTIE DANS LA FORÊT D'ERSTEIN

Visite de l'Oberwald d'Erstein aux alentours du barrage de décharge de l'Ill.

Voici quelques particularités de la visite :

- les arbres : des ormes diffus à troncs en contrefort spectaculaire,
- des merisiers de taille exceptionnelle de 25 m.
- les champignons : de gros champignons très durs, les polypores robustes, poussent durant plusieurs années uniquement au pied des chênes, sans tuer l'arbre mais se nourrissant de ses bois morts et de ses racines.
- les fleurs : la gagée jaune, petite fleur descendue des vallées vosgiennes, les corydales à bulbe solide



3 SORTIES MAINTENANT DEVENUES TRADITIONNELLES

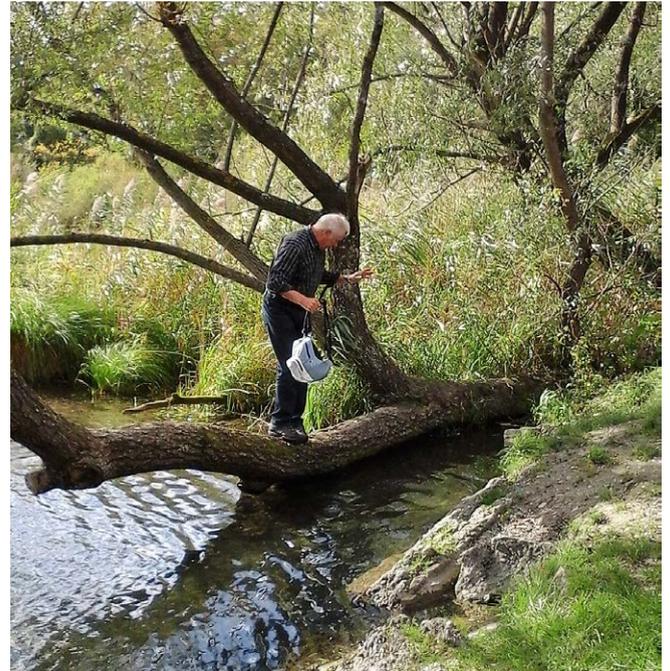
- **6 mai : marche à Daubensand et barbecue au Trou Bleu**
- **27 juillet : sortie à Nonnenweier.** Marche aux alentours du village et repas au restaurant « Anglerheim »
- **6 mai : marche à Daubensand puis tartes flambées**

La sortie en barque prévue le 27 avril sur l'île de Rhinau a malheureusement dû être annulée pour cause de mauvais temps.



Les marches du premier jeudi du mois comptent souvent entre 30 et 40 personnes, celles des autres jeudis, une vingtaine de participants.

Il semblerait que le crémant (pour fêter les anniversaires), le café et surtout les bons gâteaux confectionnés à tour de rôle par les membres pour ces premiers jeudis, ont le don certain, de beaucoup attirer les Sand Diewele.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est prévue le jeudi 25 janvier à 10h 30 dans la salle communale

Une invitation sera distribuée en temps voulu à tous les membres de l'association ainsi qu'aux autres habitants de 60 ans et plus, ces derniers seront bien sûr, les bienvenus à l'assemblée générale.

Il est possible de devenir membre de l'association :

sans se joindre au groupe de marche (pour des raisons de santé ou autre), mais pour participer uniquement, à 16h, au café-gâteaux des premiers jeudis du mois ou aux repas organisés ponctuellement (tartes flambées, à Nonnenweier...) et passer ainsi des moments conviviaux entre habitants.

PLUSIEURS FOIS APRÈS LE CAFÉ, M. CARBIENER A PROPOSÉ DE PARTAGER SES CONNAISSANCES SUR DIFFÉRENTS SUJETS :

- **Les belles étrangères**

Ce sont des plantes invasives devenues très familières aux habitants de la "bande rhénane".

La Balsamine connue pour l'explosion de ses fruits qui projettent des graines dès qu'on les touche ou les frôle. Elles proviennent des contreforts sud de l'Himalaya ont été découvertes à Marckolsheim en 1917, à Rhinau en 1927...

La Verge D'Or, plante originaire des Etats-Unis et du Canada prend la clé des champs à partir de 1840. Installée le long du Rhin dès 1905, son expansion débute dans la période 1920-1950.

- **Ses expériences de pêcheur avec son père**

dans le Rhin avant la canalisation et dans les anciens bras du Rhin comme le Geissen Giessen près de Plobsheim.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

03 88 98 40 94 ou 06 81 39 70 29

Le président René DEMANGE vous attend !

POMPIERS

POMPIERS ACTIFS DE DAUBENSAND À L'UT 45 (BOOFZHEIM)

Les pompiers actifs de Daubensand qui participent aux astreintes de l'UT 45 de Boofzheim ne sont plus que trois : Jean-Pierre Wickersheimer, Frédéric Rue et Rémi Wickersheimer.

Si vous avez envie de les rejoindre, c'est simple : prenez un RDV avec le commandant de l'UT 45 au centre de secours de BOOFZHEIM

Une formation des gestes qui sauvent vous sera proposée en 2018.

Informations à venir



NUMÉROS D'URGENCE :

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Gendarmerie : **17**

Numéro d'urgence européen (appel depuis un portable) : **112**

SAMU social : **115**

SAPEUR POMPIER, VOUS AUSSI ?!

DÉCOUVRIR



Jeunes sapeurs-pompiers

JSP

S'initier aux techniques de secours tout en pratiquant le sport

S'ENGAGER



Sapeurs-pompiers volontaires

SPV

Un engagement indemnisé compatible avec une activité professionnelle

AVOIR UN MÉTIER



Sapeurs-pompiers professionnels

SPP

Accès sur concours au grade de sapeur, de lieutenant ou de capitaine

Modalités

- Être âgé de 11 à 18 ans, fournir un certificat médical d'aptitude physique, un certificat de vaccination antitétanique et une autorisation parentale
- Inscription à la rentrée scolaire
- Durée de formation : 4 ans

En général, les mercredis et / ou samedis :

- Participer à des compétitions, à des manœuvres et à des rassemblements régionaux et nationaux
- Préparer et obtenir le brevet national de Jeune sapeur-pompier (à partir de 16 ans)

Contactez l'union départementale pour en savoir plus.
Coordonnées sur www.pompiers.fr

Modalités

- De 16 à 60 ans
 - Résider en France et jouir de ses droits civiques
 - Conditions d'aptitude médicale et physique
 - Recrutement sur entretiens
 - Formation initiale et continue
- 6 interventions par mois en moyenne

Contactez le centre de secours le plus proche de chez vous ou de votre lieu de travail.

Modalités

- Dès 18 ans
- Être de nationalité française (ou ressortissant européen sous certaines conditions) et jouir de ses droits civiques
- Conditions d'aptitude médicale et physique
- Formation initiale après recrutement
- Accès sans concours réservé aux JSP et SPV sous conditions d'ancienneté et de formation

Les lauréats doivent rechercher un poste dans un service départemental d'incendie et de secours (Sdis).



POUR EN SAVOIR PLUS :

www.pompiers.fr

ET LEUR AMICALE

PROMOTION DE RÉMI WICKERSHEIMER

Suite de l'article du Blattel 2011 : le 14 juillet 2017 Rémi Wickersheimer a été promu sous-officier au sein de l'UT 45 de Boofzheim. Il a suivi 2 semaines de formation à la caserne OUEST de Strasbourg en validant ainsi son « Sergent » et son habilitation chef d'agrégé du VSAV (Véhicule de Secours Aux Victimes).



LA SOIRÉE DU SAINT-NICOLAS

Une belle nouveauté dans le village avec le passage dans les rues du Saint Nicolas et de son renne, accompagné d'un orchestre de cuivres d'Obenheim. Les enfants sages ont reçus des sucreries ils étaient émerveillés !

Une animation rue de l'église avec quelques stands et chapiteaux où l'amicale des pompiers vous a proposé les knacks du Saint-Nicolas accompagné de choucroute et pomme de terre, leur vin chaud et un excellent pain d'épices casque de pompier. Belle soirée dans une ambiance chaleureuse.



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Je souhaite remercier Jean-Paul Still qui a œuvré plus de 40 années au sein de l'amicale, il avait une force de proposition et surtout de très bonnes idées. Mais rassurez-vous, c'est toujours lui qui préparera notre vin chaud mondialement connu ! Merci Jean-Paul !

TÉLÉTHON

Cette année encore vous étiez généreux en participant au téléthon 2017 pour chaque don vous avez reçu un porte-clés Pompier, au nom de l'AFM nous vous remercions.

CALENDRIERS

Merci pour vos dons lors de notre passage pour les calendriers, pour les personnes qui n'ont pas reçu de calendrier, il est encore possible de passer chez le président : Jean-Pierre Wickersheimer 61 rue principale.

TOUT FEU TOUT FLAMMES

A noter, en septembre «Tout feu tout flammes 2» le retour, avis aux bénévoles afin d'assurer la réalisation de la manifestation.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 !

ASSOCIATION ARBORICOLE FRUITIÈRE

RÉTROSPECTIVE 2017

L'association regroupant les 3 villages de Daubensand, Gerstheim et Obenheim a proposé à ses membres un éventail d'activités diverses, toutes à caractère pédagogique. En effet, nous voulons sensibiliser les personnes intéressées à l'évolution de la culture fruitière, autant sur le domaine des techniques de taille que des méthodes de traitement dans les années à venir.

JOURNÉE AU VERGER ÉCOLE SUR LE THÈME DU JARDIN AU NATUREL

Le 21 mai 2017 a eu lieu au verger de Gerstheim une matinée consacrée aux alternatives aux traitements chimiques ; d'ores et déjà, les rayons des produits phytosanitaires se dégarnissent peu à peu. Ce n'est pour ma part pas plus mal au quotidien, quand le verger se porte bien ; mais en cas d'invasion massive de ravageurs, nous serons quelque peu démunis. C'est pour cette raison, et bien sûr pour la préservation de notre environnement, que nous retournons vers des solutions puisées dans la nature.

Mr René Berrel, membre actif « des amis du compost et du jardin d'Alsace » a présenté avec son acolyte « des remèdes de grand-mère » très intéressants pour le potager, mais également pour le verger. Il s'agit surtout d'actions préventives, mais également curatives.

Les deux passionnés ont montré au public comment élaborer des purins et des macérations, comment les conserver, dans quel cas les utiliser et à quelles doses. Ils nous ont présenté les plantes les plus utilisées et leurs vertus. L'emploi de l'ortie, de la consoude, de la tanaïsie, de la prêle, de la fougère et j'en passe, n'a plus de secrets pour nous...

SORTIE PÉDAGOGIQUE

Le 9 juillet, l'association proposait à ses membres de partir à la découverte de la production de petits fruits en Forêt Noire. Nous avons été accueillis par Mr Kaspar, producteur à Erlach.

Ses plantations se composent essentiellement de framboisiers, groseilliers, groseilliers à maquereaux. Nous avons visité des parcelles assez bien conservées du gel d'avril ; des grappes de groseilles spectaculaires en taille et d'un magnifique rouge profond ont



suscité l'admiration et l'intérêt des participants. Mr Kaspar nous a expliqué sa technique de taille, de renouvellement des pieds, importants à la pérennité des végétaux.

Il emploie un bon nombre de saisonniers lors de la récolte. La région est très riche en production fruitière, petits fruits et fruits à noyaux. Après le déjeuner, notre voyage nous a conduits à Saasbachwalden, où nous avons pu découvrir le vin du secteur.

Cette journée a permis aux arboriculteurs et à leurs épouses de profiter d'un moment de convivialité.

JOURNÉES AU VERGER

Cette année encore ont eu lieu nos matinées mensuelles au verger école. Il s'agit d'entretenir les lieux, d'effectuer des travaux en fonction de la saison, de l'éclaircissage à la récolte des pommes. Nos pommes sont soit vendues lors du marché aux puces, de l'exposition de fruits, ou transformées en jus de pommes.





Ces matinées ont lieu d'avril à septembre le premier samedi impair du mois à partir de 8h30. Vous y trouverez toujours quelqu'un. C'est également l'occasion de faire connaissance, de trouver des réponses à des questions techniques, et tout simplement d'échanger autour d'un verre.

Merci à tous ceux qui nous prêtent main forte, et bienvenue à ceux qui le désirent.

COURS DE TAILLE

L'association vous propose d'assister à ses cours de taille, membre ou non. Nous essayons dans la mesure du possible d'en effectuer un dans chaque commune. Ils ont lieu en



général le samedi après-midi, et les dates figureront sur le site de la commune de Daubensand, sur les tableaux d'affichage de Gerstheim et d'Obenheim, ainsi que dans les DNA quelques jours auparavant.

Cette année, 3 cours d'hiver et 1 cours d'été ont eu lieu, traitant toutes les formes et les espèces d'arbres. Là encore, nous nous tenons à votre disposition pour vos questions. Nous vous invitons également lors de la taille finale du verger au mois de mars : rendez-vous avec vos outils de taille !

EXPOSITION FRUITIÈRE : 8 OCTOBRE 2017

Comme chacun sait, le printemps 2017 nous a surpris par 2 longues nuits de températures négatives. Certains secteurs, dont le nôtre, ont été durement touchés : en effet,

les arboriculteurs amateurs n'ont récolté que peu de fruits.

L'exposition fruitière 2017 se trouvait compromise..... Mais comme par enchantement, il en a été tout autrement. De nouveaux exposants nous ont rejoints, et les tables ont été décorées avec goût et couleurs ; des fruits et des légumes ont trouvé leur place dans des compositions splendides ! Les visiteurs ont traversé l'exposition avec satisfaction et émerveillement, devant tant d'originalité et d'idées. Le repas n'a pas laissé les convives sur leur faim : à base de fruits et légumes du verger, il a su combler les papilles de tout un chacun.

Nous vous attendons en 2018 à Gerstheim le 2ème dimanche du mois d'octobre !

Bonne année fruitière 2018



APEJADE

L'AVENTURE CONTINUE !

Le transport en bus étant devenu trop onéreux, les adeptes de la piscine, membres de l'association, ont décidé d'opter pour le covoiturage afin de continuer cette discipline **les mercredis soirs**, aux mêmes heures (de 19h à 20h).

Si le terme de discipline est correct chacun peut sur place pratiquer la natation à son rythme, à son goût. Il est même permis de faire de la nage rapide avec palmes et tuba ou plus tranquillement en nageant côte à côte et faire la causette. Le tout étant de profiter de cette heure dans l'eau pour les bienfaits de son corps.

Avis aux amateurs qui veulent se joindre à nous, la piscine étant grande il reste de la place.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, un coup de fil au 06.98.85.46.72.

L'APEJADE vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018.



THÉÂTRE

DÜWESANDER THEATER CLUB

Ass esch wedder d'Johreszit do wo der Düwesander Théâtre Club wedder en Funktion komt. Ganz Arnst wurd gebropt. Ja, ja, der Texte mües ens Hern nie ! Net grad allewil einfach. Fer dess Jahr esch a kurzess Spiel forgsahne :“ NET ZOM GLAUJWE !“

En Alle wentsche Mer a scheni Wienachte, a bombischi Rutsch ens neje Jahr. Gsundheit on Wolheit solle trumpf sen.

Salut Bisame!

SPORT CÉRÉBRAL

POUR PETITS ET GRANDS !

SUDOKU

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

POINTS À RELIER



MOTS MÊLÉS

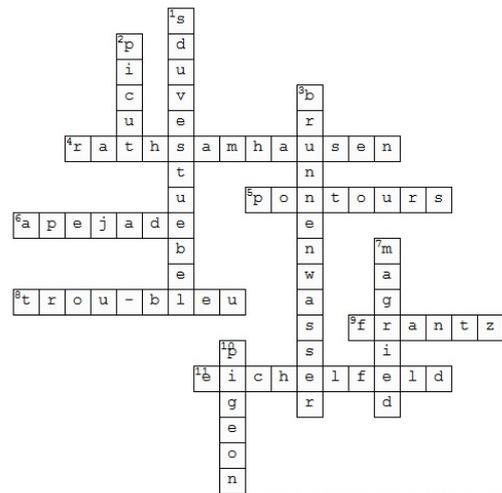
Retrouve les mots cachés dans la grille. Ils sont écrits :
 - De gauche à droite
 - Verticalement



A	J	B	O	N	N	E	E	V	D	D	B
N	M	E	C	I	F	I	T	R	A	Z	Ç
A	C	E	E	S	U	F	P	M	A	E	A
F	E	U	G	C	A	Ç	M	W	S	D	N
L	E	V	U	O	N	R	O	U	F	R	N
P	Z	P	K	T	Q	T	C	D	W	A	E
N	O	L	L	I	E	V	E	R	K	T	E
P	L	K	R	L	F	V	D	O	G	E	K
Ç	I	Y	P	L	D	N	V	O	J	P	H
M	D	O	C	O	N	F	E	T	I	S	L
I	T	I	U	N	I	M	P	N	R	B	Y
K	Y	I	F	S	M	F	E	T	E	K	X

SOLUTIONS DES JEUX DE L'ANNÉE PASSÉE

Mots croisés :



Mots mêlés - phrase à découvrir :
 « Bonne et heureuse année »

BONNE
ANNEE
FETE
PETARD
FUSEE

NOUVEL
AN
REVEILLON
CONFETIS
COTILLONS

FEU
ARTIFICE
CHAPEAU
MINUIT
DECOMPTE



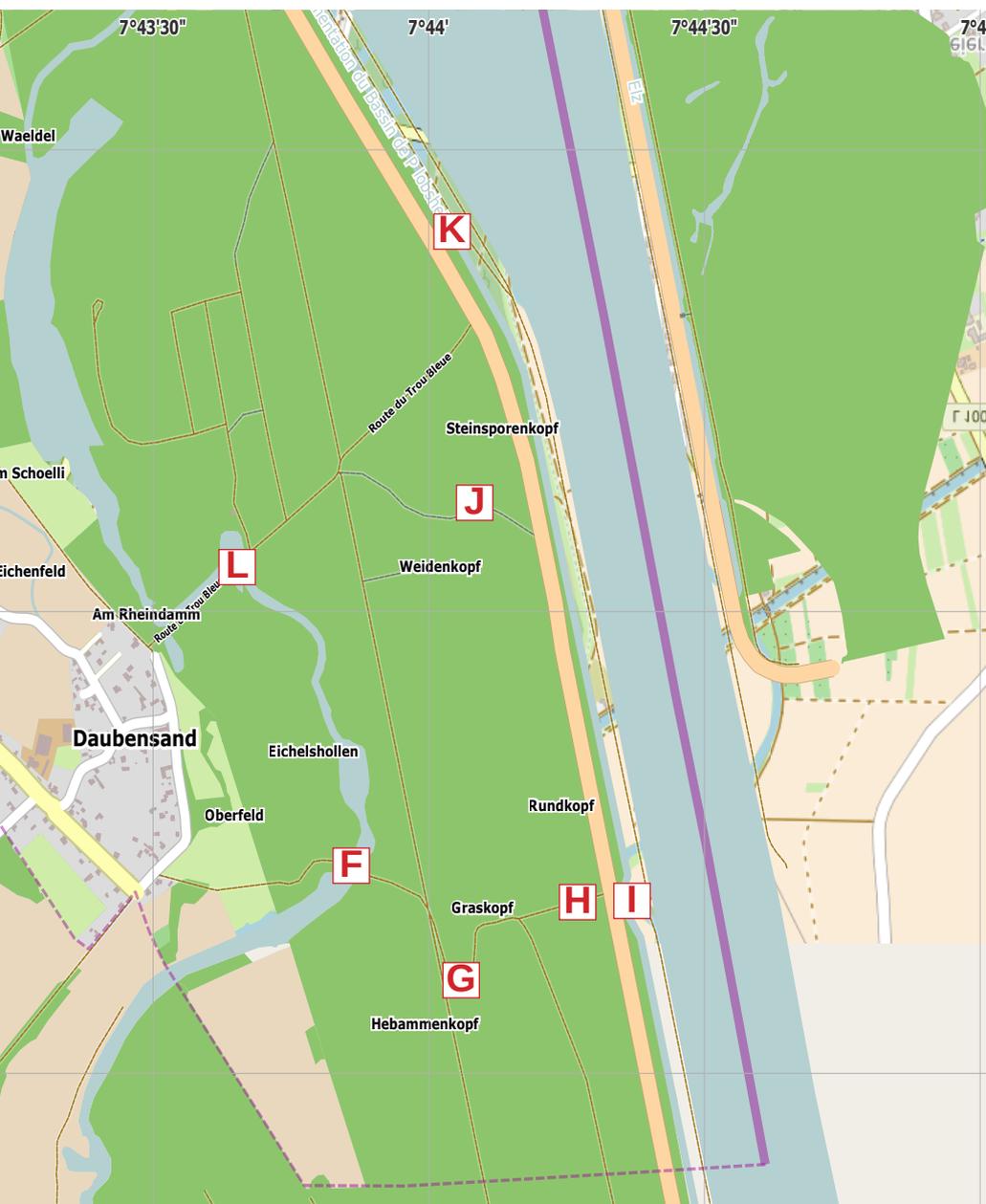
PONTS À FOISON

SAUREZ-VOUS LES LOCALISER ?

Le village est entouré de nombreux ponts plus ou moins cachés. Sur la D124, dans la forêt ou au bord du Rhin, découvrez ces ouvrages dont vous ignoriez peut-être pour certains d'entre-eux l'existence.

» Retrouvez l'emplacement des 12 ponts ci-contre. Bonne chance !





“ SI VOUS AVEZ UN DOUTE, N'HÉSITEZ À VOUS RENDRE SUR PLACE ! ”

REPONSES : A4 : B9 : C6 : D12 : E11 : F8 : G10 : H5 : I3 : J1 : K7 : L2

JOEL PHILIPPS, PORTRAIT D'UN CHEF ÉTOILÉ

INTERVIEW

Né en 1986, Joël Phillips a passé son enfance dans le village. Après avoir fréquenté l'école primaire de Daubensand puis le collège de Gerstheim, il poursuit des études de cuisinier au CEFPPA Adrien Zeller à Illkirch Graffenstaden avant d'entamer une carrière particulièrement prometteuse.

“

Lorsqu'on est persévérant, et qu'on s'accroche, c'est le plus beau métier du monde. On y vit des moments incroyables, des rencontres merveilleuses et l'avantage est que chaque jour est différent. Les saisons nous offrent chaque semaine des produits différents à travailler.



PEUX-TU NOUS RACONTER LA SUITE DE TON PARCOURS ?

J'ai fait mes deux années d'apprentissage en CAP cuisine par alternance au restaurant « Bords du Rhin » à Rhinau. Je passais le moindre temps libre à regarder des émissions de cuisine ou à lire

des livres de cuisine. A 16 ans, je décide de partir à la découverte de la haute gastronomie en postulant pour un brevet professionnel au Cerf à Marlenheim. Lors de l'entretien d'embauche, Michel Husser réussit à me convaincre de passer mon CAP restaurant avant de passer en cuisine, la vision extérieure va me

permettre de voir vraiment le haut niveau dans un restaurant alors doublement étoilé. Ce fut une des meilleures décisions de ma vie.

Je passe le CAP restaurant, et fini second meilleur apprenti restaurant d'Alsace. Je continue ensuite l'aventure en retournant en cuisine et passant mon brevet professionnel,

meilleur résultat à l'examen d'Alsace. Je fini l'année 2006 au Cerf avant de rejoindre en 2007 la brigade trois étoiles de Marc Haerberlin à l'auberge de l'III. L'attachement à la famille Husser était trop fort, le décès de Mme Husser et la perte de la seconde étoile, je retourne au Cerf quelques mois après...

Je commence alors à prendre des responsabilités en cuisine, je découvre le monde des concours (vainqueur du trophée Henri Huck espoirs, vainqueur de la meilleure bouchée à la reine d'Alsace) et continue à évoluer dans ma passion. Je rencontre ma compagne Sarah au Cerf et décide de faire ma vie avec elle.

En janvier 2012, nous viens l'envie d'aller voir ailleurs. Nous déposons nos bagages dans le Jura, chez Romuald Fassenet, au château du Mont Joly à Sampans. Deux années merveilleuses ou je perfectionne vraiment ma technique dans les moindres détails, tant dans les concours nationaux que dans le quotidien au restaurant. Je fini à 26 ans second du trophée Henri Huck au milieu de candidats du Ritz à

Paris, l'Hôtel du Palais à Biarritz ou de la fourchette des Ducs à Obernai. Une très grande fierté par laquelle je commence à me faire connaître un peu dans le monde professionnel. Je remporte également le trophée Masse et fini second au national. La famille s'agrandit le 27 septembre 2013 avec l'arrivée de notre fille Nelya, nous décidons de rentrer auprès de la famille.

Nous décidons ensuite de nous lancer dans le long et difficile combat d'ouvrir notre propre restaurant et le 14 mai 2014, Esprit Terroir ouvre ses portes à Strasbourg. Petit établissement de 20 couverts que nous tenons avec ma femme, le téléphone sonne un vendredi soir de février 2015, La directrice du Michelin nous annonce que notre travail est récompensé par une étoile au guide rouge. Surprise totale mais bienvenue, nous continuons à faire notre métier dans la sincérité et passion.

Fin 2016, nous avons pour projet de nous agrandir. Une faim de gloire et d'étoiles nous donnent envie d'aller voir plus loin. Une rencontre avec Michel Husser plus tard, il me confie que si je le souhaite, je peux prendre



les rennes du Cerf. J'accepte et reviens à mes premiers amours en janvier 2017. Je suis désormais à la tête de cet établissement mythique avec pour objectif de décrocher le titre de Meilleur ouvrier de France et de refaire briller à nouveau une deuxième étoile dans le ciel de Marlenheim.

TON PARCOURS EST IMPRESSIONNANT POUR TON ÂGE. QUELLES SONT, SELON TOI, LES QUALITÉS REQUISES POUR DEVENIR UN CHEF TALENTUEUX ?

On ne va pas se mentir, c'est un métier difficile. Le fait de travailler les soirs et le weekend pendant que les amis sortent, ce n'est pas évident. Mais lorsqu'on est persévérant, et qu'on s'accroche, c'est le plus beau métier du monde. On y vit des moments incroyables, des rencontres merveilleuses et l'avantage



est que chaque jour est différent. Les saisons nous offrent chaque semaine des produits différents à travailler. Il faut s'accrocher à son objectif, être curieux et écouter les chefs qui vous donnent des conseils.

Quand on commence à avoir des responsabilités, il faut avoir une bonne hygiène de vie. Faire du sport et avoir une belle vie de famille est essentiel à la réussite d'une carrière.

COMMENT T'EST VENUE L'ENVIE DE DEVENIR CUISINIER ?

Ça, c'est une question qui revient très souvent et qu'on se pose dans la famille.

L'amour de bien manger, les grands parents qui avaient une ferme avec des animaux et un potager, maman et ma grand-mère qui cuisinaient bien tous les jours ont certainement

influencé dans mon choix de me diriger dans cette voie. Une fois qu'on est lancé, on s'y accroche à vie.

ON A RÉGULIÈREMENT LE PLAISIR DE TE RETROUVER DANS DES ÉMISSIONS TV ET RADIO RÉGIONALES. ON A LE SENTIMENT QUE TU PRENDS UN GRAND PLAISIR À PARTAGER TA PASSION.

Lorsqu'on est chef étoilé, les sollicitations sont nombreuses et dans le monde entier. Dans une société où la cuisine intéresse beaucoup, il est important de partager, transmettre et permettre au gens de rentrer dans notre univers merveilleux.

REVIENS-TU RÉGULIÈREMENT À DAUBENSAND ?

J'ai la chance d'avoir mon frère qui habite encore ici donc oui. Du moins j'en parle beaucoup car c'est un village que j'aime. Quand on y passe son enfance, on ne peut pas oublier cette partie de vie.

QUELS SOUVENIRS DU VILLAGE CONSERVES-TU ?

Je garde un excellent souvenir. Dans ce métier très prenant, avec une pression quotidienne énorme sur les épaules, revenir dans son village d'enfance est une véritable bouffée d'oxygène. J'ai encore quelques amis dans le village également donc c'est et ça restera mon village de cœur.



CET ARTICLE VOUS A RÉVEILLÉ LES PAPILLES ?

LE CERF

30 Rue du Général de Gaulle, 67520 MARLENHEIM
03 88 87 73 73 - www.lecerf.com

COMMENT FAIRE SA PÂTE SLIME?

PÂTE À MODELER GLUANTE OU « PÂTE À PROUT »

Après les bracelets rainbow loom, voici venu le temps du slime, une pâte visqueuse à souhait que petits et grands fabriquent eux-mêmes et malaxent pendant des heures. Pas besoin d'acheter de la pâte slime lorsqu'on peut la faire facilement soi-même de façon économique!

INGRÉDIENTS

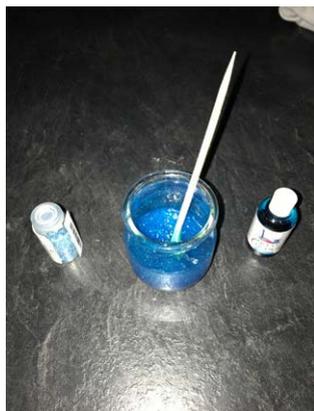
Vous avez besoin de :

- 2 récipients, une cuillère.
- 200 ml de colle transparente
- Colorant ou paillettes
- 60g de bicarbonate de soude (qualité alimentaire de préférence)
- Eau chaude : 500 ml

1 Versez l'eau chaude et le bicarbonate dans une casserole ajoutez le bicarbonate et mélangez bien pour dissoudre le bicarbonate (il s'il reste quelques grains de bicarbonate qui ne veulent pas se dissoudre, enlevez-les). Laissez refroidir



2 Versez la colle dans un second récipient, puis ajoutez le colorant ou les paillettes et mélangez pour obtenir un mélange uniforme.



3 Faites couler la colle dans l'eau bicarbonatée puis commencez à la travailler doucement avec la cuillère. Lorsque sa consistance vous paraît idéale (pas trop coulante mais plus trop dure), enlevez la boule de pâte du liquide et travaillez-la à la main. Attention c'est un peu chaud



RETROUVEZ NOTRE TUTORIEL VIDÉO :

youtu.be/NwXUarvztOo



HAIES VIVES

LE BON REFLEXE ECOLOGIQUE ET ESTHETIQUE



Oubliez les haies monotones de thuya, cyprès et autres arbustes persistants ! Les tailles drastiques qu'elles réclament découragent à l'avance le jardinier consciencieux. La haie se veut désormais fleurie, variée et accueillante pour les oiseaux, papillons et autres auxiliaires du jardin. Le jardinier recherche le plaisir des yeux et moins d'entretien pour une haie vivante et décorative !

La haie vive ou haie champêtre est un atout décoratif pour la cours et/ou le jardin. Son but est soit de nous protéger des regards des voisins, soit de diviser l'espace extérieur en plusieurs zones – par exemple : aire de jeux, coin de repas, espace de détente près d'une piscine, etc.

C'est une haie mixte ou mélangée composée d'arbustes du terroir. Ils sont adaptés au sol et au climat de votre région. Ils sont vigoureux et intéressent inévitablement les oiseaux et la petite faune de vos campagnes.

Mariez selon vos envies arbustes à fleurs, à fruits et à feuillage coloré, arbustes à feuillage caduque et persistant touffus pour une haie variée.

La haie évolue au rythme des saisons, dévoilant un nouveau visage à chaque fois : floraison printanière puis estivale laissent place au feuillage coloré de l'automne puis aux fructifications hivernales !

LES AVANTAGES DE LA HAIE CHAMPÊTRE

Bien plus décorative qu'une haie mono-espèce, la haie champêtre s'intègre parfaitement dans le paysage environnant.

1 Elle est résistante aux maladies

La haie mélangée craint beaucoup moins les maladies que la haie mono-espèce. Si un arbuste est touché, la contamination ne se fera pas aussi facilement. L'arbuste malade de la haie mélangée plantée sur deux rangs peut dépérir, la haie n'en souffrira pas, ces 3 voisins combleront l'espace laissé libre.

2 Son entretien est facile et peu contraignant

A vous de choisir : cultivez votre haie sous forme libre, semi-libre ou taillée. Même taillée, la haie ne réclame pas autant d'intervention que la haie classique. La haie mélangée est plus souple d'entretien : elle ne réclame en moyenne qu'une taille par an. Et si vous oubliez de la tailler, la haie reste aussi belle et une taille plus sévère répare l'oubli sans dommage pour la haie.

MONTEZ VOTRE PROJET !

VOISINAGE

Pour la paix du voisinage, n'oubliez pas la réglementation (voir illustration ci-dessous) :

- pour une haie qui n'excède pas 2 m de haut, placez les végétaux à 50 cm minimum de la limite de propriété

- pour une haie de plus de 2 m de haut, placez les végétaux à 2 m minimum de la limite de propriété

LE NOMBRE DE LIGNES

Il est conseillé de planter votre haie sur deux lignes (en quinconce).

L'ESPACEMENT ENTRE LES PLANTS

- sur la même ligne (souvent 1,5 m)
- entre les 2 lignes (de 0,5 à 1 m)

LE SCHÉMA DE PLANTATION

Pour obtenir une haie à l'aspect naturel, la répartition des espèces ne doit pas être régulière et répétitive (pas de séquence à l'espèce).

Des "lots" sont formés en fonction des catégories de végétaux. Les espèces de même catégorie seront mélangées et réparties au hasard.

LE CHOIX DES ESPÈCES

Une plantation de haie doit être composée de 5 à 20 espèces différentes.

L'association de plusieurs espèces présente bien des avantages : meilleur garnissage, résistance aux maladies et parasites, meilleur équilibre écologique et harmonie paysagère au cours des saisons...

PAILLER LES PLANTATIONS :

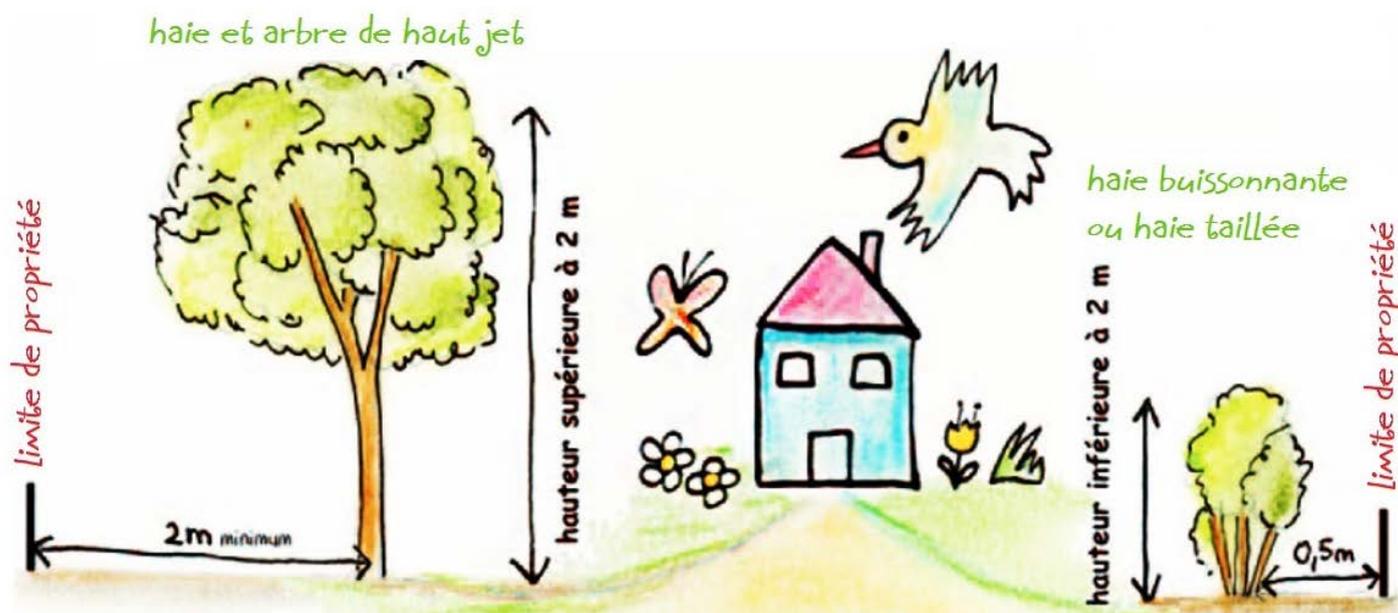
Couvrez le sol durant les 3 premières années de la plantation pour deux raisons principales :

- protéger les jeunes plants de la concurrence exercée par les végétaux herbacés,
- conserver ainsi un maximum d'humidité au pied de la plantation

DES QUESTION ?

Que vous soyez particuliers ou professionnels, une association répond à vos questions « Haies vives d'Alsace » www.haies-vives-alsace.org/

Vous trouverez également les espèces disponibles sur www.jeplantemahaie.fr/



HÔTEL À INSECTES

COMMENT LE CONSTRUIRE ?

Pour attirer les insectes utiles au jardin, rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger. Vous pouvez même les rassembler dans un "hôtel à insectes"

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

L'hôtel à insectes doit être orienté au sud ou au sud-est, face au soleil, notamment en début de journée, le dos aux vents dominants, non loin d'un parterre de fleurs sauvages et cultivées (le restaurant de l'hôtel). Il doit être surélevé d'au moins 30 centimètres, et abrité des intempéries.

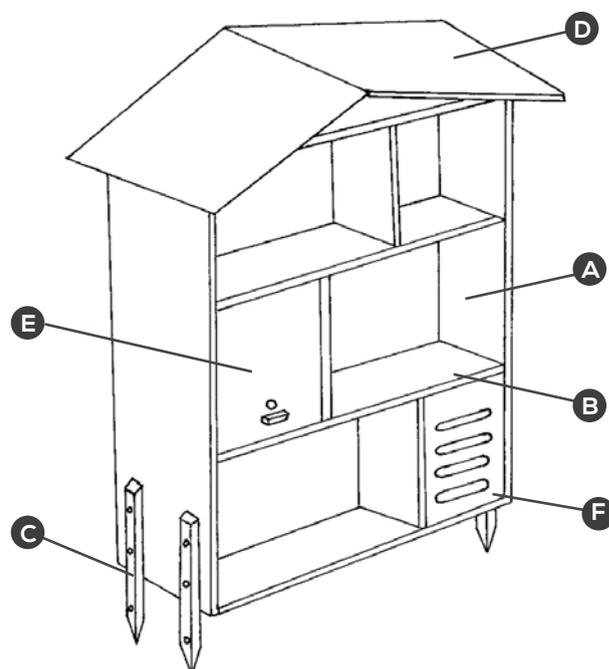
DÉCOUPE DU BÂTI

Choisissez de préférence des planches d'une essence de bois durable : mélèze, douglas ou châtaignier. Vous aurez besoin de 10,22 mètres de longueur totale de planches de 22 cm de large sur 2,3 cm d'épaisseur :

- 2 x 120 cm pour les montants verticaux **A**
- 4 x 100 cm pour les montants horizontaux **B**
- 6 x 37 cm pour les parois des deux "boîtes" **E** et **F**
- 2 x 80 cm pour le toit **D**, à compléter par deux petites planches de 14 cm de large et 80 cm de long, pour obtenir une largeur totale de toit de 36 cm, avec de larges débords
- Quatre pieux solides 7 x 7 x 90 cm **C**
- Six boulons à tête ronde, écrous et rondelles pour les pieux
- Du carton bitumé pour le toit
- Des briques creuses, des rondins, des nattes de roseaux, des tiges creuses etc

MONTAGE

- Vissez d'abord le cadre, c'est-à-dire les deux montants, la planche du haut et celle du bas.
- Puis l'étage intermédiaire avec sa boîte, ainsi que le suivant, également avec sa boîte.
- Boulonnez les pieux sur les deux montants. Enfoncez les douilles, mettez les pieux en place et boulonnez.
- Vissez le toit et agrafez la toile goudronnée.
- Il ne reste plus qu'à aménager les chambres de votre hôtel.



Les locataires des chambres de l'hôtel sont nombreux et variés. Il est important de varier les «chambres» pour varier les occupants et offrir à son jardin une bonne protection vis à vis des différents nuisibles.

Si certaines chambres de l'hôtel sont vides, ne vous inquiétez pas ! Les auxiliaires ont sans doute déjà trouvé un abri ailleurs dans votre jardin : dans une zone en friche, sous un tas de bois ou de feuilles mortes.

Pour que les insectes restent, il faut rendre votre jardin accueillant ! Il faudra donc songer à bannir les insecticides et les pesticides chimiques et utiliser de manière très localisée les insecticides bios (purin d'orties, etc...).

Pensez à garder une bande de terrain en friche, les fleurs sauvages attirent les insectes ! Autre astuce pour attirer nos amis ailés : les arbres à fleurs ! Comme l'aubépine, le prunellier, le sureau ou encore le buddleia.

Conclusion : Il faut favoriser au maximum la biodiversité dans votre jardin !

AMÉNAGEMENT ET LOCATAIRE ATTENDUS



1 Chrysopes : boîte remplie de fibres d'emballage, avec quelques ouvertures en fentes.



2 Bourdons : l'autre boîte avec un trou de 10 mm de diamètre et une planchette d'envol.



3 Abeilles solitaires (type mégachile) : la natte de roseau enroulée.



4 Abeilles solitaires : des briques creuses remplies d'un mélange de glaise et de paille.



5 Pemphredons, guêpes coucou : des petites tiges empilées



6 Insectes xylophages: des vieux bois empilés.



7 Coccinelles : pommes de pain



8 Forticules : un pot de fleurs rempli de fibres de bois.



9 Carabes : des morceaux de branches.

Votre hôtel va pouvoir ouvrir ses portes avant l'hiver, juste à temps pour accueillir pontes et larves de certains insectes. Il contribuera à enrichir au fil des ans la micro faune d'insectes auxiliaires et pollinisateurs de votre coin de paradis.

PASSE À POISSONS

CENTRALE EDF DE GERSTHEIM

7ème aménagement hydroélectrique à avoir été mis en service sur le Rhin en 1967, la centrale EDF de Gerstheim turbine les eaux du fleuve sans relâche depuis 50 ans. Mais l'actualité de la centrale c'est la construction, débutée en 2016, d'une passe à poissons. Réalisée sur le modèle innovant de celle de Strasbourg, elle permettra la circulation des poissons et notamment du saumon, sur le Rhin supérieur et ses affluents, conformément aux engagements écologiques pris par EDF dans le cadre du programme européen « Rhin 2020 »

POURQUOI DES PASSES À POISSONS ?

Tout au long de leur vie, les poissons migrateurs circulent entre mer et eau douce, au cours des différentes phases de leur cycle biologique. C'est pourquoi la continuité écologique d'un cours d'eau est un point clé de l'activité de production hydroélectrique pour EDF : les centrales ne doivent plus être un obstacle à la circulation des poissons. Aujourd'hui, leur cheminement vers l'amont du Rhin est d'ores et déjà rendu possible en partie, grâce à la réalisation par EDF des passes d'Iffezheim (2000), de Gamsheim (2006), de Brisach-Vogelgrun (2008)

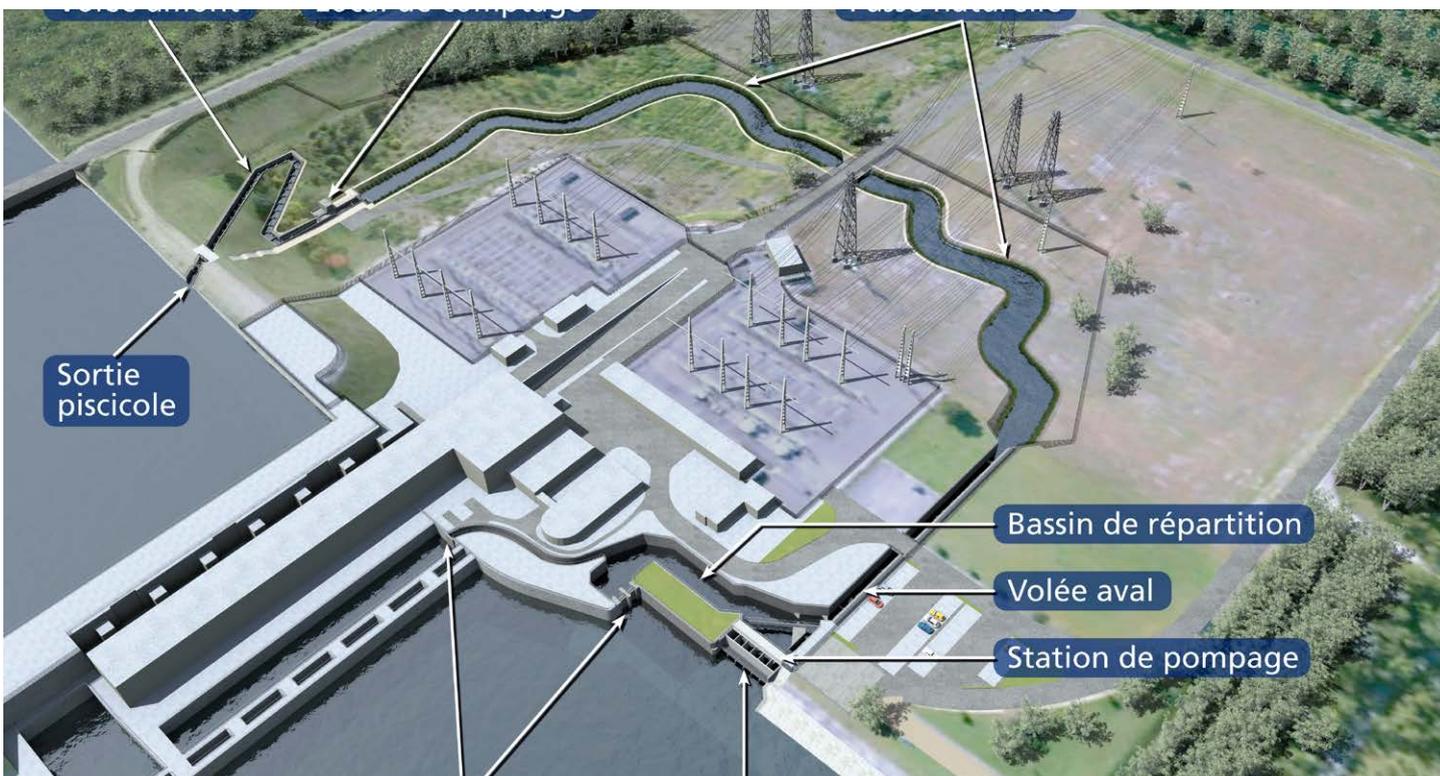
et plus récemment de Strasbourg et de Kembs (2016).

COMMENT FONCTIONNE UNE PASSE À POISSONS ?

Lors de leur migration, les poissons nagent à contre courant, de l'aval vers l'amont. Une passe leur permet de franchir un obstacle qui se présente sur leur passage (centrale, barrage, etc.) en le contournant. Elle compense également la hauteur de chute entre l'aval et l'amont du fleuve. Chaque passe est composée de trois parties ayant une fonction spécifique : un dispositif qu'on appelle « entrées piscicoles » attire les poissons, un second leur permet de transiter de l'aval vers

l'amont c'est « le cheminement » et le troisième, la « sortie piscicole », leur donne accès à l'amont de l'obstacle.

Parce que les poissons s'orientent par rapport aux écoulements d'eau dominants, la passe en cours de réalisation à Gerstheim comprend deux entrées : l'entrée proche des turbines de la centrale est destinée aux poissons grands migrateurs et bons nageurs, qui recherchent un débit fort ; l'entrée inférieure est prévue pour les espèces locales. Pour attirer les poissons vers ces entrées, on envoie un débit d'attrait. La passe de Gerstheim aura pour originalité d'alimenter ce débit par



une station de pompage, plutôt que par une petite centrale hydraulique.

Un bassin de répartition permet ensuite de réunir les poissons venus des deux entrées piscicoles pour les diriger vers la zone de cheminement que constitue la volée de bassins aval. Ces bassins en béton communiquent entre eux par des fentes et offrent aux poissons une succession de « marches » qui vont leur permettre de franchir progressivement, par palier de vingt centimètres, la dénivellation de près de douze mètres entre l'aval et l'amont de la centrale à Gerstheim. Le fond des bassins est revêtu de plots qui constituent des zones de repos pour que chaque espèce puisse gravir cet escalier à son rythme.

PLUS VRAIE QUE NATURE !

Tout comme sa grande sœur de Strasbourg, la passe de Gerstheim intègre une rivière reconstituée, appelée aussi passe naturelle, de quatre cents mètres de long, qui contourne la centrale hydroélectrique et ses équipements. Cette conception particulière de la zone de cheminement des poissons donne son caractère remarquable et novateur à la passe de Gerstheim. Rapides, courbes, rochers et graviers se succèdent, comme en

milieu naturel, de manière à diversifier les écoulements de l'eau et à favoriser la biodiversité aquatique. Des fosses permettent aux poissons de se reposer et des blocs de pierre leurs servent d'abris pour se réfugier. Les migrateurs y trouvent des conditions de transit favorables et les espèces locales, des conditions de vie propices.

Quant aux abords de la passe naturelle, ils seront à terme plantés d'une grande variété d'espèces - thym serpolet, sauge, œillets des chartreux, luzerne, joncs, iris, saules... - pour que la rivière soit la plus naturelle possible et pour constituer des habitats favorables aux oiseaux et aux insectes pollinisateurs.

Au sortir de la passe naturelle, on retrouve une seconde volée de bassin en béton qui conduit jusqu'au local de comptage où s'effectue le recensement et l'identification par espèce de tous les poissons qui transitent, grâce à un dispositif vidéo, avant de retrouver la sortie piscicole et le cours du fleuve à l'amont.

EN DIRECT DU CHANTIER

Le chantier de la passe à poissons mobilise quotidiennement de 20 à 30 professionnels issus d'entreprises nationales et régionales, dans des

métiers divers et complémentaires. La passe de Gerstheim devrait voir passer ses premiers poissons fin 2018 et assurer la continuité des 5 passes à poissons d'EDF déjà en service sur le Rhin. Elle apportera une fois de plus la preuve qu'une cohabitation harmonieuse est possible entre une activité industrielle et un environnement naturel exceptionnel.

LA PASSE À POISSONS DE GERSTHEIM EN CHIFFRES

- 400 mètres de longueur et 5,5 mètres de large (passe naturelle)
- 3400 m³ de béton et 270 tonnes d'armatures à béton
- 35 000 m³ de terrassement
- 800 tonnes d'enrochement dans la passe naturelle
- 8000 arbustes et végétaux plantés le long de la passe
- 15 millions d'euros (budget global études comprises) financés par EDF et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



IDÉE RANDO

WISSGRUT ET CHAUMES DU LANGENBERG

- **Durée : 4 à 5h**
- **Dénivelé : env. 600m**
- **Difficulté : moyenne**

Nous vous emmenons cette année découvrir la région de Masevaux ! Le départ de la randonnée se fait à partir du village de Sewen en direction de Lerchenmatt où vous pourrez vous stationner et démarrer le sentier de randonnée marqué d'un chevalet

rouge **+** en direction de la ferme auberge de la Wissgrut.

Poursuivez en prenant le chemin au marquage rectangle rouge **■** en direction de la plaine de la Gentiane et de sa station de ski toujours en appréciant une vue superbe sur les sommets vosgiens s'offrant à notre regard.

Vous remonterez la pente longeant le chalet des amis de la nature ainsi

que le parc aventure et suivez la piste pour prendre sur votre droite en direction du Petit Langenberg en suivant cette fois la croix rouge **×** vous passerez à proximité de la ferme auberge du petit Langeberg.

En poursuivant ainsi le sentier vous retrouverez le sentier de départ et votre voiture.

Alors amis randonneurs à vos chaussures !



Il vous sera possible après 3/4 d'heure de marche de vous restaurer à la mode marcaire en profitant d'une vue superbe.



FERME AUBERGE DU WISSGRUT

Les Plaines
Famille Morcelly
68290 SEWEN Ballon d'Alsace
Tél. 09 87 88 72 80
info@wissgrut.fr
www.wissgrut.fr
Ferme lundi



